LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

ABONNEMENTS

	3 Mois	6 Mois	Un An
Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard et Basses-Alpes	5 fr.	9 fr.	17 fr.
Autres départements et l'Algérie	6 fr.	11 fr.	20 fr.
Etranger (Union postale)	9 fr.	17 fr.	30 fr.

Les Abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

N°13.779 — TRENTE-NEUVIÈME ANNEE — **MERCREDI 28 OCTOBRE 1914**

LE NUMÉRO **5** CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 — Marseille

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : **1 fr.** — Réclames : **1.75** — Faits divers : **3 fr.**
Après Chronique Locale, la ligne : **5 fr** — Chronique Locale : **10 fr.**
Les Insertions sont exclusivement reçues
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

L'unité immorale

Après le manifeste des intellectuels allemands, voici celui des universitaires.

Les deux se valent.

Nous voulons dire que le second de ces deux documents n'est ni moins indécent ni moins méprisable que le premier.

Les intellectuels d'outre-Rhin avaient osé prétendre que l'Allemagne n'avait pas provoqué la guerre, qu'elle n'avait pas violé la neutralité de la Belgique, qu'elle n'avait pas attenté au droit des gens, et même que ses armées ne s'étaient rendues coupables d'aucuns excès, d'aucune violence, d'aucune lâcheté, d'aucun crime. A entendre toutes ces illustrations de la littérature, de la science et de l'art allemands, les soldats du kaiser et le kaiser lui-même avec ses ministres, ses parlementaires et son peuple, auraient été innocents comme des enfants qui viennent de naître. Que disent aujourd'hui les universitaires de là-bas ? Ils disent exactement la même chose que les intellectuels leurs compères.

Les impostures dont ils ont farci leur papier sont pareilles à celles qui faisaient le plus bel ornement du précédent manifeste. Après les littérateurs, les savants et les artistes, vingt-deux Universités allemandes se lèvent pour crier tous ces sordides mensonges qui tentent de faire croire que la responsabilité de l'odieuse guerre déchaînée à travers l'Europe n'incombe pas à l'Allemagne, et que l'armée allemande n'est ni une horde de barbares ni une bande d'incendiaires et d'assassins. Ainsi s'affirme devant le monde la parfaite unité de ce que l'on appelle l'Allemagne pensante.

C'est l'unité immorale.

Du dernier maître d'école allemand au plus illustre savant d'outre-Rhin, tous ces gens-là ont décidément à l'égard de la morale la même mentalité — et le même cynisme. Ils débitent du même ton les mêmes mensonges. Ils couvrent de la même complaisance les mêmes forfaits.

Ils sont dignes en tout point du pays au nom duquel ils parlent et de l'armée qu'ils défendent. Peut-être auraient-ils pu, s'ils avaient eu l'honnêteté et le courage d'élever une protestation contre les monstrueux attentats perpétrés par l'Allemagne, sauver quelque chose dans le naufrage de leur honneur national. En s'associant publiquement à l'infamie allemande, ils appellent contre l'Allemagne tout entière, contre celle qui pense aussi bien que contre celle qui agit, la même condamnation impitoyable et la même définitive flétrissure.

Il y a quelques jours, prenant texte précisément du manifeste des intellectuels, notre Académie des inscriptions et belles lettres votait une déclaration où il était dit que ces intellectuels allemands avaient manqué gravement à un devoir d'honneur et de loyauté. C'était bien, mais ce n'était pas assez dire. Les intellectuels allemands, avec la queue d'universitaires qu'ils traînent derrière eux, ont fait pis que de manquer à un devoir d'honneur et de loyauté : la vérité est qu'ils sont misérablement tombés, comme les soldats-escarpes dont ils se font les avocats, au dernier degré de l'insanité et de l'abjection.

Le monde civilisé les englobera les uns et les autres dans la même répulsion et dans le même dégoût.

CAMILLE FERDY.

Un article du « Times » qui sera lu dans les écoles

M. Louis Liard, vice-recteur de l'Académie de Paris, vient de prescrire la lecture, dans les classes et écoles, d'un récent article du *Times*, dont voici la conclusion :

La France a appris de l'Allemagne elle-même ce qui lui manquait et, maintenant, elle peut combattre la méthode allemande aussi bien que les armées allemandes ; ils le virent quand devant Paris leurs troupes furent battues.

Alors le monde, qui retenait sa respiration, sut que les vieilles nations, la vieille foi, la vieille conscience de l'Europe étaient encore solides, et que la science ne les avait pas livrées aux nouveaux barbares. Deux fois déjà auparavant, dans le cours des siècles, à Poitiers et dans les Champs Catalauniques, un combat pareil avait eu lieu sur le sol de France, et maintenant, pour la troisième fois, c'est la haute et dure destinée de ce pays d'être la nation gardienne, et ce n'est pas un simple accident, car la France est le trésor le plus haut que ces barbares conscients voulaient détruire. Ils savent que tant qu'elle ne sera pas brisée, il y aura un esprit en elle qui rendra leur culture haïssable au reste du monde. Ils savent qu'en elle, comme dans Athènes autrefois, la pensée reste passionnée, désintéressée et libre.

Leur pensée à eux est allemande et s'exerce pour des fins allemandes, comme leur armée; la pensée française, au contraire, peut oublier la France dans l'univers, et c'est pour cette raison que ses armées et les nôtres combattront comme si l'univers était le prix de la bataille. La pensée française a pris bien des formes, elle a connu bien des déguisements et bien des erreurs, elle s'est moquée d'elle-même, elle s'est moquée des choses les plus sacrées, et, pourtant, il y eut toujours en elle la sainteté de la liberté.

Voltaire était un destructeur peut-être, mais avec quel éclat divin de rire aurait-il abattu l'antéchrist teuton, et, comme l'âme éternelle de la France se serait dressée en lui s'il avait pu voir son église la plus sacrée, le signe visible de sa foi et de son génie démoli par les canons allemands. Y eut-il jamais une stupidité aussi digne de mépris que cet essai de bombardement de l'esprit ! Car lorsque le temple est ruiné, la foi demeure, et quelle que soit la guerre que les Allemands puissent faire à la gloire du passé, c'est pour la gloire de l'avenir que la France combat. Les blessures dont elle souffre maintenant, c'est pour l'Humanité entière qu'elle les accepte ; et aujourd'hui, plus encore qu'au cours de son histoire, les paroles qu'un poète qui l'aimait lui mit un jour dans la bouche, sont vraies :

« Je suis celle, dit-elle à la Terre, qui est ton signe, ton porte-étendard, ta voix et ton cri ».

La mort héroïque du sénateur Reymond

Elle permit de déloger les Allemands de tranchées inexpugnables

Paris, 27 Octobre.

On sait qu'au moment où l'appareil du sénateur Reymond atterrit entre les lignes françaises et allemandes, les Allemands, sortant de leurs tranchées, qui étaient considérées comme inexpugnables, se précipitèrent pour s'en emparer et que les Français les imitèrent.

Un engagement eut lieu en dépit de leur chef ; un corps à corps violent, incroyable, qui dura une dizaine de minutes.

A la suite de cet engagement, les Français reconduisirent l'ennemi tambour battant, jusqu'à trois kilomètres au-delà des tranchées, s'emparant de canons et avançant leur front au-delà des positions allemandes conquises.

Sur la ligne de feu

L'envoyé militaire de la *Suisse* qui suit de près, chez nous, les opérations militaires, envoie à son journal, à Genève, les impressions suivantes :

Le terrier du kronprinz

Le kronprinz dans sa marche triomphale sur Paris dut s'arrêter, bien malgré lui, à Revigny (Meuse). Et — je vous l'ai raconté — il reçut la visite d'un aviateur français qui, fort bien renseigné, laissa tomber une bombe devant la maison qu'habitait — très temporairement — l'héritier du trône de Prusse. Alors le kronprinz s'en fut à quelques kilomètres de Revigny, à Villers-au-Vent, précisément, chercher un refuge plus sûr. Et il trouva sans peine, chez un fromager notable du pays, un coin de jardin où il fit construire et meubler somptueusement — ne dit-on pas qu'une armée de tapissiers, menuisiers et peintres après les terrassiers y travailla deux jours et une nuit d'arrache-pied ? — une élégante casemate souterraine où il vécut jusqu'à ce que les troupes françaises l'en délogeassent Je ne ferai l'injure à personne de dire d'où les tentures et les meubles provenaient.

Entre temps, le jeune souverain avait mobilisé d'autorité le chef fromager et, pendant quatre jours, le pauvre diable dut fabriquer — en présence d'une escouade de soldats baïonnette au canon — les fromages nécessaires à la gourmandise du kronprinz et de son état-major. Ce n'est pas encore, mais ce sera bientôt un lieu de pèlerinage que la casemate souterraine du « ver de terre » impérial, comme on dit ici, maintenant.

A l'assaut

Il y a peu de jours, à l'aube, l'ordre parvint au ...' de ligne français d'enlever coûte que coûte aux Allemands un point stratégique de la plus haute importance. C'était tâche presque surhumaine mais il fallait l'accomplir. Deux bataillons partent à l'assaut, chefs en tête, mais reviennent brisés, la moitié de l'effectif fauché par les mitrailleuses. A son tour, avec le reste du régiment, le colonel tente la fortune et comme les autres, à son tour, il tombe frappé ; et la position tient toujours. Le général de brigade de X... assiste de loin aux efforts impuissants de ses hommes. Il bondit à cheval, reforme ce qui reste du régiment et, enroulant son chapelet autour de son bras, il s'élance en criant : « Hardi les civilités, nous les aurons ! ». Et la position fut enlevée. Les Allemands avaient dû plier et s'enfuir sous le troisième coup de bélier que l'énergie française leur avait donné.

Quand on s'approcha du général — grièvement blessé — pour l'emmener, il avait un genou à terre et priait.

Dans la région de Sainte-Menehould

Le hasard voulut que j'arrivasse là un samedi soir. J'appris au débotté que — bien que les troupes allemandes eussent évacué la ville depuis plus d'un mois — on se battait encore dans la région de Vienne-la-Ville-Apremont-Montfaucon, c'est-à-dire à une dizaine de kilomètres direction Nord-Est.

En pays de connaissance, un mien ami, sous-officier du train, faisant partie du groupe de ravitaillement de l'armée engagée, je pris immédiatement mon parti : avec lui j'irais ravitailler les soldats sur la ligne de feu.

Je mobilisai immédiatement tous les vêtements chauds, tous les paquets de tabac de « rabiot » de leurs camarades et, sans rien dire à personne, je filai au rendez-vous que m'avait fixé mon ami.

Il pleut du fer rouge

Un superbe camion Renault, un quart de tour de manivelle et l'on part. Nous traversons Sainte-Menehould endormie malgré le canon qui tonne et malgré le ronronnement des mitrailleuses que nous percevons nettement. Voici la campagne. Quatre, cinq, six kilomètres ; puis, tout à coup, mon ami me hurle dans l'oreille « zone dangereuse ». Il a crié si fort que je n'ai entendu que « reuse » ; mais l'avertissement a été compris. Tout à coup un violent coup de frein ; nous stoppons. — Qu'y a-t-il ? — Peu de chose, me dit mon ami, attends un instant et tu vas voir.

Deux minutes à peine s'écoulent et, devant nous, au beau milieu de la route, à cent cinquante mètres à peine, une formidable explosion déchire l'air et dans tous les sens sont projetés, mêlés à des pierres et de la terre, des éclats de fer rouge.

La surprise m'a fermé la bouche et, avant que j'aie pu proférer le moindre mot, nous repartons en vitesse. Trois cents mètres plus loin, même coup de frein ; mais c'est à peine si nous attendons l'explosion plus de trente secondes. Le spectacle est identique et nous repartons encore. Douze fois sur moins de quatre kilomètres nous stoppons et nous reflons. Une variante cependant : l'avant-dernier coup, venu un peu trop court, éclate à quelque cinquante mètres derrière nous et les éclats viennent frapper le camion.

Nous arrivons enfin au poste de ravitaillement.

En attendant les hommes qui opèrent le déchargement, le sous-officier me dit que toutes les nuits, c'est-à-dire de six heures du soir à l'aube, l'ennemi canonne les routes des abords de la ligne de feu avec de grosses pièces, afin d'empêcher les ravitaillements d'arriver, pendant que, dans les tranchées, l'infanterie allemande « ferraille » à qui mieux mieux pour le même objet et pour entraver la relève des sentinelles et des troupes. En effet, depuis que nous sommes là, le feu ne cesse pas et les balles sifflent au-dessus de nous, quelquefois elles heurtent un arbre avec un bruit sec ou cassent quelques branches.

Les batteries d'artillerie lourde allemandes sont à dix kilomètres, mais leur tir est si bien repéré que la route est proprement balayée ; en revanche, cette route est en piteux état, les ressorts de notre camion en savent quelque chose.

Dans les tranchées

— Pendant que les hommes déchargeront la voiture, viens faire un tour dans les tranchées, me dit mon ami.

Allons, mais gare à sa peau ! Et nous voici nous faufilant, marchant à travers bois, et à quatre pattes encore, jusqu'au couloir qui nous mènera sur la ligne extrême. Il tombe vraiment une grêle d'acier ; nous percevons parfois un juron, parfois une plainte. C'est encore un pauvre gosse de vingt ans ou peut-être un père de famille qui a son compte. Les balles sifflent à cinquante centimètres à peine au-dessus de nos têtes ; mais nous approchons. Nous y voici enfin, faits comme de vrais sacs de boue argileuse. Nous tombons dans une tranchée occupée par des marsouins. A la lueur d'une lanterne sourde, un sous-lieutant nous aperçoit ramper et, un peu railleur, s'étonne :

— « Toujours les mêmes C'est bon, approchez, mais parlez bas et surtout gare à vos têtes ! ».

La recommandation est superflue. Instinctivement nous avons le menton posé sur la poitrine et la tête rentrée dans les épaules.

Nous causons longuement, de bouche à oreille et le lieutenant nous raconte sa vie de tranchée. — « La journée, dit-il, ça va, malgré l'inaction forcée ; mais les nuits, oh ! les nuits sont longues, horriblement longues et ça pète tout le temps: Impossible de risquer un œil, ce serait un trou au front ; pas de lumière, pas de feu, pas de cigarettes et surtout pas de bruit et toujours la crainte de ces bombes à main, encore une invention diabolique. Mais alors au jour tout cela cesse ou plutôt la vie reprend ; et, au bruit de la fusillade et du canon, succèdent les chants... et la pipe ! Nous sommes de bonne humeur, à l'aube, le ventre plein, nous avons été ravitaillés pendant la nuit, les cartouchières de même et nous avons bu le « jus » (le café), goutte comprise. Chez les Allemands, là en face, à trente mètres à peine, c'est la même chose et c'est à qui chantera le plus fort. Des deux côtés nous avons d'excellents musiciens : là un accordéoniste, ici un flûtiste et ils s'accompagnent, toutes les fois qu'ils ne s'eng...irlandent pas. Du reste, nous sommes, Allemands et Français, à bonne portée de voix et nous percevons très nettement les commandements des tranchées ennemies.

Nous plaisantons souvent aussi, nous nous faisons mutuellement des niches ou envoyons des hommages, sans oublier les coups de fusil. »

Le narrateur s'interrompt pour commander un feu à volonté, sans sortir la tête, simplement pour avertir l'ennemi « qu'on est toujours là ». Puis il reprend :

— Nous avons bien ri ce matin : les Allemands nous ont envoyé un bouc portant au cou une adresse ainsi conçue : « Et vous, messieurs les Français, comment vous portez-vous ? » Ce diable de bouc fit toutes les difficultés possibles, malgré nos appels, pour venir jusqu'à nous, les fils barbelés qui sont établis entre les tranchées ennemies ne lui plaisant qu'à moitié. Enfin, il nous parvint, mais ne voulut à aucun prix retourner porter notre réponse, les « komm ! komm ! » des autres l'effrayant plutôt qu'ils ne l'amadouaient. Ce devait être un bouc français ! »

Nous continuons à bavarder sans souci d'un danger possible lorsque, tout à coup, une grenade à main éclate à une dizaine de mètres de nous. Un nuage de terre passe, tout le monde baisse la tête, du bruit, et c'est tout.

Mais l'expérience a assez duré pour une fois. Nous reprenons le chemin qui nous a amenés après avoir serré la main du lieutenant, tout heureux de notre visite. Puis c'est la route en sens inverse, dans des conditions identiques à celles de l'aller ; mais une fois hors de la zone dangereuse, comme hurle si bien mon ami, nous musons, vivons ce que furent l'occupation de la contrée et les batailles qui précédèrent la retraite allemande ; nous jetons un regard ému aux tombes fraîchement comblées et rentrons sans encombre dans la ville, alors que les cloches sonnent à toute volée de toutes les églises voisines qui eurent le bonheur de rester debout pour annoncer à tous qu'aujourd'hui, 18 octobre, c'est la fête patronale du pays, la Sainte Menehould.

Un transport de réfugiés heurte une mine dans la Manche

Les 2.500 passagers sont sauvés par un vapeur anglais. — Une trentaine se noient. — Les rescapés arrivent à Londres.

Folkestone, 27 Octobre.

Le vapeur *Queen*, qui vient d'arriver ici, amène 2.500 Français, hommes, femmes et enfants, pour la plupart des paysans de la région du Pas-de-Calais, qui se trouvaient à bord de l'*Amiral-Ganteaume*, allant de Calais au Havre, au moment où il heurta une mine sous-marine en vue de Boulogne.

Une panique eut lieu à bord de l'*Amiral-Ganteaume* pendant le transbordement des passagers à bord du *Queen*, causant la mort d'une trentaine de personnes qui se sont noyées.

Londres, 27 Octobre.

Le Bureau de la Presse fait le communiqué suivant :

La Compagnie de chemins de fer « La South Eastern and Chatam C° » annonce qu'un de ses vapeurs faisant le service de Boulogne à Folkestone a sauvé 2.500 réfugiés belges qui se trouvaient à bord d'un vaisseau dans la Manche.

Ces réfugiés ont été débarqués à Folkestone.

Le gouvernement anglais lance un appel urgent au public, afin d'abriter et de venir en aide à ces infortunés.

Londres, 27 Octobre.

Plus de 1.800 personnes, provenant du vapeur *Amiral-Ganteaume*, qui heurta une mine à la hauteur de Boulogne, sont déjà arrivées à Londres.

Les autres sont attendues vers 2 heures du matin.

Dès leur arrivée, ces réfugiés seront envoyés au dépôt des réfugiés belges, à Alexandrie-Palace, où on leur donnera à manger et où ils passeront la nuit.

La Conquête du Pôle

Buenos-Ayres, 27 Octobre.

L'expédition polaire Shakleton est partie vers les régions antarctiques.

LA GRANDE BATAILLE

Les armées alliées résistent et reprennent l'offensive

Les Allemands ont passé l'Yser, mais ils l'ont comblé de leurs cadavres. — Dans la région de Nancy, l'ennemi a été rejeté au delà de la frontière.

Londres, 27 Octobre.

Dans un article consacré au général Joffre, le correspondant militaire du *Times* fait l'éloge du généralissime. Il ajoute :

« L'esquisse du caractère du général Joffre, envoyée aujourd'hui de Bordeaux par notre correspondant spécial, sera lue avec profond intérêt, et aidera le peuple anglais à mieux comprendre le ferme caractère du général et les services qu'il rend à la cause des alliés. »

Communiqué officiel

Bordeaux, 27 Octobre.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

La lutte est toujours particulièrement vive entre l'embouchure de l'Yser et la région de Lens. Dans cette partie du front, les forces alliées n'ont reculé nulle part, et ont continué à progresser dans la région entre Ypres et Roulers.

Dans la région de Soissons, et dans celle de Berry-au-Bac, une lutte d'artillerie a tourné à notre avantage et a abouti à la destruction de plusieurs batteries ennemies.

Dans la région est de Nancy, entre la forêt de Bezange et celle de Parroy, nous avons repris l'offensive et rejeté l'ennemi au delà de la frontière.

Russie : ***Sur le San, et au sud de Przemysl, l'offensive des Russes s'accentue.***

Communiqué Officiel anglais

Londres, 27 Octobre.

Le War Office fait le communiqué officiel suivant :

Le 25, au soir, la situation continue à être satisfaisante.

Le combat est violent et continue sans interruption, mais nous gagnons du terrain.

Nous avons fait de nombreux prisonniers ; une de nos divisions s'est emparée de deux canons.

LA SITUATION

Le lieutenant colonel Rousset écrit dans la *Liberté* sur les visées de l'ennemi :

Et après tout, que cherche-t-il, maintenant ? Ce n'est plus, assurément, la route de Paris qu'il convoite, elle lui a échappé depuis la bataille de la Marne, et la nouvelle orientation des combats. Veut-il préparer une retraite qu'il prévoit difficile, et dégager des troupes qui sont tenues en échec sur l'Aisne ? Ou bien, rêverait-il encore de menacer l'Angleterre en se constituant une base d'opérations nouvelle sur le littoral français ?

La première conception serait peut-être sage, étant donnés les progrès que nous avons faits récemment au Nord-Est de Soissons, dans la région de Craonne, et surtout dans l'Argonne et la Wœvre, où notre avance sur la route de Saint-Mihiel à Metz est une menace pour les communications allemandes.

La seconde procèderait d'une mégalomanie destinée sans doute à tomber dans le ridicule, et l'impossibilité.

Quoi qu'il en soit, tant d'opiniâtreté dénote la hâte d'en finir avec nous, en raison sans doute des événements de Pologne.

C'est pour cette raison qu'ils s'efforcent d'obtenir une solution qui, d'ailleurs, leur échappe sur le seul champ de bataille existant de notre côté.

Ce n'est pas, en effet, dans les tranchées profondes, et actuellement imprenables qui se font face depuis l'Oise jusqu'à la Wœvre, qu'il est possible de chercher l'événement.

Sir Francis Barclay est convaincu de la victoire franco-anglaise

Bordeaux, 27 Octobre.

Un de nos confrères a interviewé de nouveau Sir Francis Barclay, qui lui a fait la déclaration suivante :

Je suis convaincu de la victoire franco-anglaise.

Le fait de rester en place est déjà suffisamment à notre avantage, et qui ne sait que de nouveaux contingents sont prévus ! Nous aurons deux millions d'hommes sans avoir besoin de faire appel à toutes les ressources de l'Empire. Notre industrie ne vit que pour les armements, et l'Angleterre devient un arsenal de production intense, un arsenal qui suffirait, au besoin, à armer tous les alliés.

En vérité, plus cette guerre se prolonge, plus nous sommes certains de la victoire.

Sir Francis Barclay affirme encore sa conviction que l'opiniâtreté est le gage de la victoire, et qu'il n'est besoin que de patienter.

L'Allemagne ne sait pas encore combien on l'use méthodiquement et terriblement. Quand elle le saura, quelle panique !

Ils songent à exploiter nos régions industrielles

Paris, 27 Octobre.

On lit dans la *Gazette de Francfort* du 22 octobre :

« On nous informe que, sur l'initiative du gouvernement impérial, un comité spécial est en voie de formation, qui travaillera en commun avec lui pour l'administration des régions industrielles des territoires français et belges occupés actuellement.

« Ce comité se compose des noms les plus connus de l'industrie métallurgique et des charbonnages allemands. »

L'*Echo de Paris*, qui rapporte le fait, ajoute :

« Reste à savoir si quelqu'un n'ira pas troubler la fête. »

La Bataille des Flandres

Le passage de l'Yser par les Allemands

Paris, 27 Septembre.

Les journaux reconnaissent que le passage de l'Yser par quelques détachements allemands n'a qu'une importance secondaire, étant donné que l'armée belge progresse à gauche au delà de Nieuport, et les alliés à droite, dans la direction de Roulers, au delà d'Ypres.

Ces forces allemandes se trouvent donc menacées sur leurs flancs.

Le général Cherfils, dans l'*Echo de Paris*, dit : Si une fissure s'est faite sur l'Yser, il y a derrière l'Yser le canal d'Ypres à la mer puis des barrières vivantes pour aveugler la voie aux barbares. Ils ne peuvent plus nous faire courir aucun danger, et le coup décisif ne tardera pas à être donné qui forcera leur retraite.

M. Maurice Donnay, dans le *Figaro*, dit : Tandis que les Allemands mènent une guerre d'extermination dont le succès serait une régression sur la barbarie, les alliés font une noble guerre de délivrance dont le succès final, qu'il ne faut pas mettre en doute, marquera dans l'Europe et dans le monde le commencement d'une ère nouvelle.

L'*Homme Enchaîné* dit la pesée que les Allemands exercent sur la côte de Dunkerque afin de menacer la Grande-Bretagne ne troublera pas nos alliés dans leurs déterminations d'aller jusqu'au bout.

Le colonel Rousset, dans le *Petit Parisien*, dit qu'en ce moment les Allemands paraissent figés par l'attirance des côtes anglaises, mais le moment ne paraît pas éloigné où la conscience du danger qui approche attirera vers des régions plus lointaines leurs regards aujourd'hui hypnotisés.

Ils passent le canal mais y sont rejetés à la baïonnette

Londres, 27 Octobre.

Le correspondant du « Daily Mail », dans une dépêche datée du Nord de la France, dit avoir vu 2.500 cadavres dans le canal de l'Yser.

Après un combat de nuit, l'eau elle-même était assez rouge.

Les rues de Dixmude étaient encombrées de morts.

Les Allemands avaient reçu l'ordre de passer le canal, coûte que coûte. La bataille a été terriblement acharnée. Les Allemands ont traversé le canal, mais ils n'ont pu avancer, et ont été rejetés à la baïonnette dans les eaux du canal.

Leurs pertes furent énormes

Paris, 27 Octobre.

Plusieurs régiments allemands ont réussi à franchir l'Yser, mais ce n'est pas sans que l'effectif d'un corps d'armée, à peu près, eût succombé sous les coups des alliés.

Londres, 27 Octobre.

Le correspondant du *Daily Chronicle* avec l'armée belge télégraphie le 23 octobre :

A l'extrême gauche, près de Nieuport, la bataille continue à progresser favorablement pour les alliés. Les Allemands ont été repoussés sur Ostende.

Au sud de Dixmude, de petits détachements ennemis ont réussi à passer l'Yser, mais cela ne prouve aucunement que les alliés soient battus sur ce point, car la plupart des soldats qui franchissent la rivière sont mis par eux hors d'état de la repasser jamais.

Les pertes de l'ennemi, sur son aile droite, dans les récents combats, sont évaluées à 22.000 hommes.

Londres, 27 Octobre.

Une dépêche du *Daily Mail*, datée du front du Nord, 25 octobre, dit que les Allemands furent durement repoussés ici, à notre aile gauche, et au Sud.

Une de leurs divisions, composée de leurs meilleures troupes, subit des pertes énormes en attaquant une position défendue par les Anglais.

Les officiers anglais comptèrent plus de 2.000 Allemands morts, et à en juger par leurs blessés, leurs pertes durent être énormes.

Ils ont presque cessé d'attaquer aujourd'hui, et on n'entendit que quelques coups.

La défense de Nieuport par les Belges

Paris, 27 Octobre.

De nombreux détails sont donnés par le *Times* sur la suite de combats qui ont eu lieu vers le 20 octobre dans la région de Nieuport.

Appuyés par la flottille anglaise des monitors, les Belges se mirent en demeure de repousser l'attaque des Allemands qui avançaient vers le Sud en longeant la côte. C'est vers l'embouchure de l'Yser que les péripéties du combat furent le plus caractéristiques de l'étroite coopération anglo-belge et de l'héroïsme que les troupes alliées dépensent dans un acharnement commun.

Vu d'une hauteur, le spectacle était effrayant et magnifique.

A gauche, sur la mer, la masse de l'escadre des navires, vomissant des tourbillons de fumée ; à droite, abrités dans un bois, les batteries belges crachaient leur mitraille par-dessus la rivière. Ce n'étaient que que flammes et détonations devant la rivière, traverse des marais longés par la route de Nieuport à Lombaertzyde, à gauche encore, et en partie abritée par les dunes de Westende, mais qui déjà est une vraie fournaise, car les Allemands s'en sont emparés dans la matinée et l'escadre n'a cessé de les inonder d'obus.

C'est dans ce quadrilatère que la bataille fait rage.

Dominant cet enfer, sur une hauteur, un guetteur signale à l'artillerie navale les effets de son tir à l'aide d'un téléphone. C'est la guerre moderne.

Les Allemands avancent

Au-delà de Lombaertzyde, la bataille est aussi ardente. Les mitrailleuses ne cessent de fonctionner, et leur bruit domine le combat qui se rapproche insensiblement. Les Allemands gagnent du terrain, mais la pluie et le brouillard ne permettent plus d'apercevoir leur infanterie, ni même les navires.

Un capitaine belge, revenant des tranchées, nous explique la situation. Les troupes belges occupent toute la région vers la côte, qu'elles défendent contre la poussée des Allemands venant de Westende et Slype. Les Allemands viennent de s'emparer d'une grosse ferme à l'Est, qui commandait l'entrée du village. Comme d'habitude, ils sont largement pourvus de mitrailleuses.

Les Belges maîtres de la frontière

Dans la direction de Lombaertzyde, les mitrailleuses martellent plus fort encore. Les Belges ont-ils pu reprendre la ferme de Groote ? Mais il est impossible de rien voir, sinon ils devront abandonner le village, car les Allemands amènent des canons derrière la ferme et balayent les maisons ainsi que les tranchées qui sont devant elles d'un feu qui les rend intenables. A tout prix, ils veulent tenir.

Enfin, la pluie s'arrête et d'un coup d'œil on embrasse la vision du champ de bataille.

Bientôt, de nouvelles troupes belges vont renforcer les lignes de front, l'intensité du feu augmente, et les navires font entendre leurs puissantes voix, soutenus à droite par celles des batteries belges.

Si cette journée resta indécise, les Belges, le lendemain, chassaient les Allemands de Lombaertzyde, et y tenaient solidement le 20 octobre, date de ces émouvants et glorieux combats.

A la baïonnette !

La *Tribune de Genève* publie la lettre suivante adressée par un officier français à un de ses amis de Suisse :

Nous avions pris les avant-postes au Col... De mon petit poste, je découvrais les pentes boisées où nous nous étions battus la veille et la riante vallée où se cache le village de ... dont j'apercevais le clocher et quelques maisons à toits d'ardoises. Une crête s'avance en promontoire et finit à pic au-dessus du village. A la pointe de cet éperon se dresse une grande croix de bois : c'est le Calvaire. Les Allemands ont établi leurs tranchées sur cette crête et commandent de là le fond de la vallée et du village.

A l'aube nous recevons l'ordre du départ. Nous avançons en silence dans les bois. Les arbres sont hauts, la marche est facile. A travers les grands fûts des sapins nous apercevons encore la vallée, par intervalles, et cela nous permet de savoir où nous allons : à l'attaque du village.

Un sifflement aigu et prolongé déchire l'air et se termine en un fracas de tonnerre que tous les échos de la forêt répercutent. Sur une ferme, là-bas, de l'autre côté de la vallée, vient de s'élever un léger nuage de fumée. Le canon nous appuie. Il ne cessera plus maintenant de gronder jusqu'à la fin de la bataille. Quand nous arrivons à la lisière du bois, les compagnies reçoivent leurs objectifs d'attaque : « La 2e au Calvaire ». Nous allons donc enlever les tranchées que j'ai repérées hier. Hardi, mes amis, nous avons du bel ouvrage ! La compagnie prépare le débouché du bois. Nous en sortons déployés en tirailleurs, sous le feu intense des tranchées ennemies. Les Allemands tirent vite, mais ils tirent mal, et nous perdons peu de monde. Cependant notre marche progressive devient de plus en plus pénible. Nous essuyons maintenant le feu de fractions ennemies placées sur notre flanc gauche. L'effet de ces feux est terrible. Nous ne pouvons penser à nous arrêter et creuser le sol, car l'ennemi tire sur nous de haut et nos trous seraient inutiles. « En avant ! »

Nous arrivons enfin au fond de la vallée. Maintenant, plus nous avancerons, moins le danger sera grand, car la même masse de terre sur laquelle l'ennemi a établi ses retranchements gênera son tir. « Pas gymnastique jusqu'au ruisseau ! » Le filet d'eau coule en bas de la pente abrupte. Là nous sommes dans l'angle mort. Le danger est presque nul. Respirons, reprenons haleine. Je reforme mes hommes en bon ordre et nous repartons.

Maintenant nous montons à l'assaut du mamelon, à la baïonnette. Les tranchées sont là-haut, la côte est rude.

« Du courage, mes amis, nous arrivons au but. Du courage ! » Ils n'en manquent pas, mes braves, mais la marche d'hier a été pénible, la nuit sans sommeil, le sac est lourd et la pente est tellement forte qu'il faut, par moments, s'aider des mains pour la grimper. Le courage ne faiblit pas, au contraire, la difficulté même le soutient ; mais les forces s'épuisent. Nous nous arrêtons tous les vingt mètres pour reprendre haleine.

Allons-nous pouvoir arriver ? Je me retourne, pour chercher un encouragement nouveau dans le mouvement des fractions voisines, et voilà que j'aperçois là-bas, dissimulée à la lisière du bois, une batterie de montagne. D'un grand geste du bras, je lui indique la tranchée devant nous. Mon geste a-t-il été vu ? J'en doute. « Encore un bond, mes amis, la baïonnette haute. Préparez-vous ». Un sifflement strident se fait entendre au-dessus de nos têtes, suspendant mon commandement. Il est aussitôt suivi d'un fracas effroyable. L'obus français est tombé là, devant nous, à 50 mètres à peine, dirigé avec une admirable précision sur la tranchée ennemie. Je termine le commandement interrompu : « En avant ! A la baïonnette ! » Le cri sonne comme un bruit de clairon et nous nous élançons dans un bond de victoire jusqu'à la tranchée. L'ennemi s'enfuit sur la pente opposée. Le Calvaire est à nous.

Sur les champs de bataille belges

Ostende renaît à l'espoir

Londres, 27 Octobre.

Le *Times* publie la dépêche suivante :

Nord de la France (dimanche).

Les derniers événements de Belgique ont été si favorables à la cause des alliés, que j'ai les meilleures raisons de dire, que l'évacuation d'Ostende, par les Allemands, peut-être considérée comme imminente.

Pour éviter le bombardement d'Ostende

Amsterdam, 27 Octobre.

Selon le correspondant de guerre du *Telegraaf*, les Allemands ont arrêté le tramway électrique entre Ostende et la frontière hollandaise, en vue d'empêcher un exode général d'Ostende.

Ils espèrent que les Anglais ne bombarderont pas la ville tant qu'il y restera un nombre important d'habitants.

L'effort allemand vers la mer du Nord

Paris, 27 Octobre.

Les Allemands ont de bonnes raisons de chercher à faire aboutir leur plan qui n'a de chances d'être réalisé que maintenant ou jamais. Heureusement pour nous, nous avons de notre côté de bonnes raisons de croire que ce sera jamais.

Le mouvement de l'ennemi venant de l'Aisne a eu lieu trop tard, et chaque développement de son nouveau plan a été dérangé.

Bombardés de la mer, décimés par les français, belges et anglais, les Allemands canons français, belges et anglais, les Allemands font, à l'heure actuelle, un effort plus désespéré que jamais.

La bataille a fait rage durant quatre jours. Déjà, dans le but de s'ouvrir, le long de la côte, un étroit passage par lequel ils puissent se ruer vers Dunkerque, les Allemands ont rassemblé d'énormes masses d'hommes contre Dixmude. La place est fortement tenue par les Belges, appuyés par les Français et tous les assauts furieux de l'ennemi ont été repoussés.

C'est un fait que le commandant de l'aile droite allemande a reçu du grand quartier général l'ordre d'écraser à tout prix les alliés, et de tourner leur aile dans le plus court délai.

« Une intelligente machine à combattre »

Paris, 27 Octobre.

Tout le choc de la bataille a été supporté par l'armée belge « cette intelligente machine à combattre », qui défie encore les légions du kaiser.

Un officier supérieur belge, avec qui j'ai causé, reconnaît que lui et d'autres chefs ont eu quelques craintes au commencement de la semaine, quand ils ont remis leurs hommes en campagne.

Après ce qu'ils avaient traversé, dit cet officier, ils auraient été bien excusables si leur résistance nerveuse avait été diminuée et leur esprit abattu.

La personne n'y ayant assisté, ne peut se faire une idée des terribles effets produits par le bombardement d'Anvers. Il n'a jamais rien été vu de semblable jusqu'ici.

Les énormes projectiles des gros canons de siège allemands traversaient tout ce qu'ils rencontraient, le ciment, la grosse maçonnerie, tout était renversé comme des châteaux de cartes.

Des bombes incendiaires jetaient la destruction sur des surfaces inimaginables.

Les forts étaient de véritables enfers.

Aussi, nous demandions nous avec inquiétude comment les hommes qui ont passé par là vont-ils se comporter quand ils vont se retrouver à nouveau sur la ligne de feu ? Mais aujourd'hui, l'armée belge est une force redoutable, qui continue à jouer un rôle important après en avoir joué un décisif déjà.

Une avance irrésistible

Les Allemands ont cédé devant l'irrésistible avance de nos hommes, qui a eu pour résultat d'arracher hier à l'ennemi 15 kilomètres du sol belge. Nous avons regagné 15 kilomètres de côte, entre Nieuport et Ostende.

Le jour est proche, j'espère, ajoute le vieux soldat, d'une voix confiante, où avec l'aide de nos alliés nous délivrerons la Belgique ruinée.

Il y a des signes certains que les Allemands, malgré leurs attaques forcenées, songent à la retraite.

J'ai appris, d'autre part, à ce sujet, par des réfugiés belges, venus de divers points de leur pays, que les Allemands ont jeté d'énormes ponts ur la Meuse, dans la région de Givet et de Namur. Est-ce pour amener des renforts ou pour assurer leur retraite ? On a lieu de croire que c'est plutôt pour leur retraite.

D'autre part, les hommes qui occupaient les forts d'Anvers, et qui furent les derniers à quitter la ville se reforment et se concentrent. Ils sont appelés à former de nouveaux régiments et des détachements vont combler les vides dans les rangs des armées en campagne.

C'est un spectacle qui inspire le respect et l'admiration, que celui de ces files de soldats qui arrivent chaque jour de toutes les directions. Beaucoup d'entre eux n'ont plus d'uniformes et ont dû revêtir des habits civils pour assurer leur fuite.

La mort du lieutenant Wise

Paris, 27 Octobre.

Les mitrailleuses avaient été débarquées de l'escadre anglaise à Nieuport, et précipitamment installées pour essayer de sauver la ferme de Groote-Bamburg, mais elles arrivent trop tard, les Allemands étaient déjà dans la ferme, et ouvraient le feu, tuant l'officier de marine commandant le détachement.

Cet officier, je l'appris par la suite, était le lieutenant Wise, du monitor *Severn*.

Des officiers belges, qui l'avaient vu tomber, racontent comment :

Nous étions dans les tranchées, derrière la ferme de Groote, lorsque nous apercevons le lieutenant s'avançant avec ses 20 hommes traînant les mitrailleuses. Il marchait droit, à travers le champ, en tenant en main sa carte de position, criant à ses hommes où il fallait aller, aussi calme que si rien ne se passait.

Nous l'interpellons, pour l'avertir de ne plus avancer, car nous savions que les Allemands avaient installés leurs propres mitrailleuses dans la ferme, et qu'il était maintenant trop tard, mais il parut ne pas comprendre, et s'avança, droit, devant lui, et c'était vraiment impressionnant de le voir aussi impassible. Il était à peine à 15 mètres de la ferme lorsque les Allemands ouvrirent le feu, et il tomba.

LE BOMBARDEMENT DE REIMS

Les vandales avouent leur préméditation

Paris, 27 Octobre.

Le *Gaulois* reproduit un extrait du *Berliner Blatt*, du 5 septembre :

Le groupe occidental de nos armées en France a déjà passé la seconde ligne des forts d'arrêt, sauf Reims, dont la splendeur royale, qui remonte au temps du Lys blanc, ne manquera pas de crouler en poussière, bientôt, sous les coups de nos obusiers de 420.

L'Action Russe

Le kaiser prend le commandement des armées austro-allemandes

Londres, 27 Octobre.

Le correspondant du *Times* à Copenhague télégraphie le 25 du courant :

« J'apprends de Berlin que, suivant un nouvel accord militaire conclu entre l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, le kaiser a pris le commandement des armées alliées. »

Un don du Tsar aux populations polonaises

Pétrograde, 27 Octobre.

Le tsar et la tsarine Alexandra Féodorowna ont fait un don de 200.000 roubles, pour venir en aide aux populations polonaises des gouvernements où se déroule l'action et qui ont souffert de la guerre.

Sur le front allemand

Le butin des Russes devant Varsovie

Londres, 27 Octobre.

On télégraphie de Pétrograde que, parmi le butin fait près de Varsovie, se trouvent plusieurs canon de 210.

Les Allemands se retirent à 30 milles de Varsovie

Pétrograde, 27 Octobre.

Les Allemands se sont retirés, pendant la nuit, à trente milles de Varsovie.

La prise de Lovitsch assure la possession de la contrée s'étendant à 80 milles à l'ouest de Varsovie, sur tout le front de la Vistule.

Le corps médical russe fonctionne très bien.

Sur le front autrichien

Les pertes autrichiennes en Galicie

Pétrograde, 27 Octobre.

Le *Messager de l'Armée* évalue les pertes subies par les Autrichiens, en Galicie, entre le 22 et le 25 octobre, à 17 officiers et 4.150 hommes.

Les Russes se sont en outre emparés de onze mitrailleuses, de vingt-deux canons et d'une certaine quantité de munitions.

La cavalerie russe continue la poursuite.

Le bombardement de Przemysl

Pétrograde, 27 Octobre.

Les déserteurs de Przemysl rapportent que les maladies épidémiques déciment la garnison et la population.

Les médicaments et les vivres touchent à leur fin.

Tous les habitants masculins sont obligés de travailler à la réparation des ouvrages défensifs que le feu russe détruit infatigablement.

Les Russes bombardent sans cesse la ville ; grâce à de puissants projecteurs, le bombardement continue, même la nuit.

Les femmes et les enfants vivent dans les caves.

Les défaites autrichiennes

Les Serbes repoussent une violente attaque

Nich, 27 Octobre.

Le 24 octobre, après un feu nourri d'artillerie et d'infanterie, l'ennemi a tenté une attaque vers Tatcha et Parachnitza, mais il a été repoussé.

Sur le reste du front, il n'y a rien à signaler.

En Autriche

Les accusés de Sérajévo refusent la clémence impériale

Paris, 27 Octobre.

Selon une dépêche de Vienne à *Excelsior*, tous les accusés de Sérajévo ont déclaré qu'ils se refusaient à faire appel à la clémence impériale.

On sait que le procureur a requis contre tous les accusés la peine capitale et que la sentence n'a pas encore été prononcée.

Les Italiens de Trieste passent la frontière

Venise, 27 Octobre.

A Trieste, et dans d'autres régions italiennes de la monarchie, des mesures d'une rigueur exceptionnelle sont prises en vue d'assurer un fort pourcentage des recrues.

Le ministre de la Guerre, suspectant l'impartialité des médecins militaires italiens dans l'examen de leurs propres compatriotes, a délégué des médecins militaires de nationalité allemande, spécialement à Trieste, pour contrôler les opérations.

Ce traitement suscite, parmi les Italiens, sujets autrichiens, une vive irritation.

Depuis longtemps, on se plaint que les Italiens d'Autriche s'approvisionnent, dans des proportions jugées injustifiables, d'ingrédients servant à la fabrication de la poudre.

Il s'est produit, depuis le dernier appel, un exode d'Italiens de Trieste ainsi que des régions méridionales de la monarchie.

Les trains et les vapeurs sont étroitement surveillés, cependant beaucoup de personnes ont réussi à fuir, traversant les montagnes la nuit.

Elles ont supporté de grandes privations pour échapper à la vigilance des gardes-frontières.

La situation est lamentable

Rome, 27 Octobre.

La *Stampa*, de Turin, publie dans un de ses récents numéros un grand article de M. Virginio Gaida, sur la situation en Autriche.

Le 24 septembre, à Vienne, on avait vu passer déjà 60.000 blessés. Les lits manquent, la dose de chloroforme pour un malade coûte 8 couronnes, on ne s'en sert plus.

Les soldats convalescents errent par les rues en uniforme, et demandent l'aumône.

Les réserves sont épuisées, il n'y a plus de cuir pour les chaussures, plus de chemises, ni capotes. On voit les réservistes, les derniers rappelés, monter la garde, distingués seulement par un brassard jaune et noir. Ils sont armés de vieux fusils 1876, et portent une corde au lieu de ceinturon.

De la frontière de Galicie, arrivent de longs cortèges de malades atteints du choléra et de la dysenterie.

Le choléra se présente sous des formes bénignes, mais la dysenterie est dangereuse. Les médecins estiment qu'elle tue à Vienne 100 personnes par jour. Elle paraît se répandre vers le Sud.

Les mauvaises nouvelles se propagent, les juifs de Galicie les ont fait connaître au peuple, qui les répète et les exagère.

Il y a eu des tentatives de démonstrations.

Les blessés ne cachent pas leur indignation contre leurs chefs.

On se plaint de certaines injustices, c'est ainsi qu'au Jockey-Club aucun valet de chambre n'a été appelé sous les drapeaux.

L'Autriche cherche des soldats

Venise, 27 Octobre.

Suivant des rapports dignes de foi, venus de Vienne, l'examen médical du dernier contingent, celui des hommes antérieurement exemptés du service pour grave incapacité physique, est actuellement effectué avec une extrême sévérité. Seuls, ceux qui sont manifestement incapables de remplir à l'armée la fonction la moins compliquée, la plus facile, sont déclarés impropres au service.

Les borgnes sont acceptés, dit-on.

La Fraternité des Alliés

Londres, 27 Octobre.

Dans un article de fond intitulé « La fraternité des alliés », le *Times* constate la grande amitié qui lie la France, la Russie et l'Angleterre. Il ajoute : « Nous sommes certains qu'après cette guerre victorieuse, cette amitié sera encore plus étroite que jamais dans l'histoire de l'Europe, parce que jamais trois nations n'ont combattu ensemble pour une cause aussi juste, et avec un accord aussi parfait. »

En Allemagne

Leurs généraux

La Haye, 27 Octobre.

L'Agence Wolff annonce que le général Zwohle a été nommé au commandement du VIIe corps de réserve.

Le général Ludendorff est nommé chef d'état-major du VIIIe corps d'armée.

En Allemagne on ne chante plus

Londres, 27 Octobre.

Le correspondant du *Daily Mail*, à Rotterdam, mande à la date du 24 octobre :

Quand j'étais au Danemark, il y a quelques semaines, des Scandinaves revenant de Berlin et d'autres grandes villes allemandes, ont rapporté des nouvelles sur la confiance et l'arrogance allemandes.

Des femmes vendaient joyeusement leurs bijoux pour recevoir en échange des emblèmes de fer.

Jour et nuit, on entendait sonner les cloches, annonçant des victoires. Les théâtres restaient ouverts, il y avait foule à l'Opéra.

Les vivres ne coûtaient guère plus cher, et bien qu'il y eût plus de maisons endeuillées que ne l'indiquaient les listes des pertes, le chant de l'Allemagne était un chant de triomphe.

Mais, à présent, on peut entendre le prélude d'un *Miserere*. Les Hollandais, récemment revenus d'Allemagne, parlent de l'ombre de l'aigle faiblissant, les théâtres sont fermés, le public à l'Opéra est restreint, les cloches silencieuses, car les blessés ont besoin de repos.

Courageux comme toujours, les gens se comportent encore fièrement, mais ils ne parlent plus de victoire facile et certaine, et il n'y a plus d'allègres promenades dans l'allée unter den linden.

En dépit d'une presse muette, et d'une foi aveugle, le peuple allemand commence à se rendre compte que les empires ne vivent pas seulement de l'épée, et que la volonté de l'Europe est plus puissante que la parole du kaiser.

La situation économique

La Haye, 27 Octobre.

La Bourse de Berlin a cessé de coter les blés, dont les prix sont montés à 27 marks les 100 kilos.

On fera de même pour l'orge, le seigle et les pommes de terre.

On propose d'établir le maximum de 25 marks pour les blés.

Une visite au camp des prisonniers anglais

Milan, 27 Octobre.

Les correspondants à Berlin des journaux de pays neutres ont été invités à visiter le camp de concentration des prisonniers anglais à Doberitz, camp modèle évidemment.

Le général Loebell, qui reçut nos confrères, commença par leur ordonner de parler haut aux prisonniers, afin d'être entendus par les officiers et sous-officiers qui les accompagnaient.

Un journaliste américain ayant laissé tomber dans le camp, quelques jours auparavant, une feuille annonçant une victoire russe, une véritable révolution s'était produite dans le camp. Seuls, les succès allemands, doivent être communiqués aux soldats ennemis.

Sous une vaste tente, dit le correspondant du « Secolo » vivent quatre mille Anglais. Le campement n'est pas bien protégé contre le froid, aussi un certain nombre d'entre eux ont-ils attrapé l'influenza. Ils dorment sur des sacs de paille, et ont pu avoir une couverture pour se couvrir.

Les Anglais ont gardé leur équipement kaki, et les Ecossais leur costume national. Ces derniers, par fierté, ont refusé les pantalons qui leur ont été offerts par les Allemands.

Les prisonniers doivent se coucher tôt et se lever matin. Beaucoup sont occupés aux travaux des champs, d'autres construisent, pour l'hiver, des baraquements en planche.

La Croix-Rouge Suisse ayant, depuis quelques jours, organisé le service postal, un certain nombre d'hommes ont reçu de l'argent de chez eux, et ont pu acheter du tabac.

La vie matérielle de chaque soldat coûte cinquante centimes par jour. Les prisonniers que nous avons vu ne sont nullement démoralisés, ils ont un aspect martial, et sur leur visage se lit l'orgueil d'être Anglais, malgré la tristesse de leur situation.

La situation financière

Copenhague, 27 Octobre.

La *Gazette de Cologne* publie une note annonçant que les bons du Trésor, destinés à couvrir la dépense du milliard et demi voté le 22 octobre par le Landtag de Prusse, seront pris par la Banque d'Etat de Prusse (Seehandlung). Afin de ménager le marché de l'argent de la Banque d'Empire (Reichsbank), les paiements seront effectués par les « Darlehenkassent », caisses de prêts instituées au début de la guerre.

La Guerre coloniale

Les opérations franco-anglaises au Niger et au Cameroun

Londres, 27 Octobre.

Les rapports officiels sur les opérations qui ont lieu dans la Nigeria et le Cameroun allemand, démontrent la résistance énergique des Allemands.

« Nous notons que, le 24 septembre, des Français, venus de Libreville, et soutenus par le navire de guerre français *Surprise*, ont attaqué Ukoko, dans la baie de Corisco, et ont repoussé les Allemands.

La *Surprise* a coulé deux embarcations allemandes armées, le *Rhios* et l'*Itolo*.

Le 27 septembre, la flotte anglaise a bombardé Duala et Bonaberi, qui se sont rendus aux Anglo-Français, et depuis lors les alliés chassent les Allemands qui battent en retraite de Duala, par trois voies différentes.

Le 6 octobre, les Français, dans un brillant engagement, ont forcé le passage du pont Japoma, à l'est de Duala, perdant 2 tués indigènes et 12 blessés, dont 4 Européens.

Les rapports du 26 août au 19 octobre portent une dizaine d'officiers tués, 7 hommes tués et 5 prisonniers, sans compter les pertes indigènes.

L'Italie et la guerre

Le roi va passer la flotte italienne en revue

Bellegarde, 27 Octobre.

Un télégramme de Tarente dit que le roi d'Italie viendra seulement à la fin octobre passer une revue de la flotte qui se déroulera en haute mer.

La question de Valona

Rome, 27 Octobre.

L'*Italie* a publié le 22 du courant :

La légation de Grèce à Rome communique la note suivante :

« Le ministre des Affaires Etrangères de Grèce a plusieurs fois donné l'assurance formelle que le gouvernement hellénique s'en tient scrupuleusement, pour ce qui concerne l'Albanie, à une politique d'abstention, mais comme dans quelques organes de la presse italienne on continue à parler des prétendues visées que la Grèce aurait sur Valona, le ministre de Grèce à Rome tient à faire savoir que ces prétendues visées grecques sur Valona n'ont aucune consistance, et ne sont que pure légende. Bien plus, le gouvernement hellénique a même usé de toute son influence auprès du gouvernement provisoire de l'Epire autonome, pour le détourner de toute velléité d'une action quelconque contre Valona. »

La question de la Dalmatie

Milan, 27 Octobre.

L'officieuse *Samouprava*, organe de M. Patchich, reproduit, dit le *Secolo*, un article de la *Politika*, intitulé : « Sauvons la Dalmatie ! », et dans lequel M. Beakotich, député à la Diète dalmate, répondant à un article du député Foscari, dans le *Giornale d'Italia*, affirme que la Dalmatie est, non pas italienne, mais serbo-croate, géologiquement, historiquement et ethnographiquement.

Si l'Italie veut partager fraternellement avec la Serbie la mer Adriatique, dont la rive orientale est habitée par 700.000 Slaves, et seulement par 18.000 Italiens, la Serbie en sera heureuse, mais elle ne consentira jamais à ce que cette région slave passe de la domination autrichienne à une autre domination, fut-elle italienne.

Le *Secolo* fait observer à ce propos que la Dalmatie a certainement en très grande majorité une population slave, les Italiens y sont cependant au moins 50.000, et non 18.000, et historiquement la Dalmatie est italienne, par sa colonisation romaine et le régime vénitien qui s'y sont implantés aux cours des siècles. D'ailleurs, il est inopportun de discuter en ce moment la question de la Dalmatie, cette discussion entre Slaves et Italiens ne pouvant que servir les intérêts de l'Autriche.

En Belgique

Les Allemands à Anvers

Amsterdam, 27 Octobre.

Les derniers Allemands ont quitté Esschen, frontière hollandaise, ce matin. La douane a été rouverte par les Belges.

Les réfugiés retour d'Anvers ont à payer une taxe aux Allemands, mais devant le peu de force de la garnison allemande, ils refusent de payer.

Les canons des forts Prasschaet, Capelle et Merxem ont été remplacés par des pièces allemandes d'artillerie lourde.

Un pont de bateaux sur l'Escaut constitue la principale ligne de communication entre Gand et Anvers, et servira aussi, sans doute, à la retraite allemande.

Dans les Balkans

Les persécutions des chrétiens en Turquie

Athènes, 27 Octobre.

On mande de Mitylène qu'à la suite des fausses assurances données par les autorités d'Aï Vali à quinze chrétiens, ces derniers se seraient rendus, il y a trois jours, hors de la ville, pour procéder à la récolte des olives. Trois de ces chrétiens auraient été tués, et on serait sans nouvelles sur le sort des autres.

Athènes, 27 Octobre.

On mande de Salonique que 25 familles chrétiennes auraient été obligés de quitter Démotika, ayant reçu l'ordre de partir dans le délai de cinq jours.

Sur 70 familles habitant Kouleli, 30 auraient été chassées le 2 octobre, et des émigrés musulmans auraient été installés dans le village.

A Kazekeui, 116 personnes ont quitté le pays, d'autres se préparent à partir.

A Salikli, 40 familles aurait été chassées le 2 octobre et 60 autres le lendemain.

Le village de Mandra a été évacué par 540 familles et des émigrés musulmans s'y sont installés.

Le 4 octobre, 180 familles auraient été chassées du village de Psathadou.

Le maire du village de Kieupluk a ordonné aux notaires de quitter le pays, plus de 200 familles sont parties.

Le village de Tsiflik a été évacué et occupé par des émigrés musulmans. Le village de Tsolou attend le même sort.

Dans tous les villages de la province de Démotika, les fortunes de villageois auraient été saisies par les autorités.

La Serbie et la Grèce

Nich, 27 Octobre.

La nouvelle répandue dans une partie de la presse, et dont l'origine remonte à un article publié par le journal bulgare *Outro*, au sujet du prétendu contenu de dépêches échangées entre les présidents du Conseil serbe et grec, au sujet de la situation actuelle, tant militaire que politique, est complètement apocryphe, et se dément d'elle-même, si l'on tient compte que le journal bulgare, et partant la presse étrangère, prétendant connaître le contenu de dépêches qu'ils déclarent être chiffrées.

Le bureau de la presse serbe a déjà démenti cette nouvelle, quand elle a paru dans l'*Outro*. Il la dément aujourd'hui à nouveau, au moment où elle est reproduite dans la presse étrangère.

La Guerre économique

Le boycottage des produits austro-allemands en Russie

Pétrograde, 27 Octobre.

A Moscou et dans d'autres villes importantes la propagande organisée en vue du boycottage des produits allemands fait des progrès rapides et gagne toutes les classes de la société.

Les journaux prêtent un concours puissant à cette propagande.

Hier, le corps des marchands de Moscou a décidé de solliciter du gouvernement une loi interdisant à jamais l'exportation des matières premières en Autriche et en Allemagne et rendant plus intensive cette exportation dans les pays amis.

Les Pays neutres

La Hollande ne veut pas être entraînée à la suite de l'Allemagne

Amsterdam, 27 Octobre.

Le *Nicule Courant* demande que des mesures soient prises contre un nouveau quotidien publié à La Haye, avec le concours du gouvernement allemand, et dont les articles cherchent à entraîner la Hollande dans le sillage de l'Allemagne.

« La nation qui ne marche pas avec nous, est contre nous », déclare en effet cette feuille.

La Hollande interdit l'exportation de son fromage

Amsterdam, 27 Octobre.

Le « Staats Courant », dans une édition spéciale, publie la prohibition, par le gouvernement néerlandais, de l'exportation du fromage.

Les prisonniers civils

Les jeunes gens des nations alliées internés en Allemagne

Paris, 27 Octobre.

Voici une liste de jeunes gens des nations alliées, qui sont internés à Donaueschingen (grand-duché de Bade) :

Giacobi, de Cannes ; Joseph-Etienne Peillon, de Lyon ; Joséphine Lay, institutrice, de Lannemezan ; Georgette Sabot, de Nancy ; Jean Costeseque, de Canohes ; Augustine Saillard, de Basle ; Georges Baur, de Paris ; Jules Dorcy, de Trévoux ; Lucien Vonne, de Paris ; François Girard, de Massieux ; Léonie Duclaud, de Bourg-en-Bresse ; Moerh, de Montecarlo ; Alfred Pipo, de Menton ; Célestine Ulmer, de Saint-Etienne ; Félix Hoffmann, de Paris ; A. Gallois, de Paris ; M. Droux, de Soissons ; Yves Chevalier, de Loudéac.

Marcel Vernoux, de Marseille ; Florent Lerouge et Charles Vivez, de Thun-Lévêque ; Paul Martin, de Nice ; H.-V. Gieger, A. Gallay, André Jandot, Raymond Bron, André Rommevaux, Théodore Michelan, Laure Martin, Paul Lahaye, de Paris.

E. Boyer, de Marseille ; L. Frantz, de Rethel ; Charles Boyer, de Saint-Etienne ; Georges Segray, d'Orléans ; Charles Belot, de Lusignan ; Pierre Cartellier, de Trévoux ; Philibert Demickel, de Lyon ; Georges et Emile Colmes, de Troyes ; Fortuné Henric, de Perpignan ; Georges Fernand, de Bordeaux ; Paul Garin, de Lyon ; H. Gabard, de Ferrières ; Henri Sauchet, de Nice ; Louis Barge, de Vichy ; Valentin Borrel, de Lyon ; Henry Boisseau, de Grenoble ; Pierre Sordvillest, de Dijon ; Duchesne, de Paris ; Georges Garnier, de Lyon ; Muller Gruneberg, d'Alsace ; Joseph Chatelain, Charles Migy, de Meurthe-et-Moselle ; Arthur Guillemet, de Saint-Pierre-Duchemin ; Viandric, de Saint-Pierre-du-Chemin ; Félix Sallaz, de Genève ; Berthe Bouchet, de Perney.

S. Faborisky, Boris Yanousky, Boris Jossel, de Pétrograde ; Georges Polixarpoff, du Caucase ; A. Goldberg, de Varsovie ; O. Brandenburger, de Minsk ; W. Wassilieff, de Moscou ; W. Zabotin, de Podollé ; Frédéric Ellexton, de Londres ; Percy Leman, de Bournemouth.

Le rapatriement des prisonniers civils

Amsterdam, 27 Octobre.

Un premier convoi de non combattants français a quitté aujourd'hui l'Allemagne, via Schaffouse, Berne, Genève.

La permission de partir est accordée à toutes les personnes ayant moins de 17 ans, ou plus de 60, mais elles doivent être munies d'un laissez-passer spécial, délivré par le commandant de l'endroit où elles habitent.

Un train de non combattants allemands est attendu de France.

Les Boucliers pour nos Soldats

Ils font merveille dans l'Argonne

Paris, 27 Octobre.

Un collaborateur de l'*Information* contait, dans un très intéressant récit de guerre : « Comment on gagne 250 mètres », que l'action de l'infanterie française était singulièrement efficace, grâce à un merveilleux bouclier sur lequel il ne pouvait s'expliquer davantage, et dont les fantassins de l'Argonne se servent depuis plusieurs semaines.

Ce bouclier est le pare-balles dont il a été longuement parlé dans les journaux, il y a longtemps déjà, à la suite d'expériences fort concluantes, mais demeurées sans application en France. En revanche, la Russie avait adopté cet engin.

Le *Journal de Rennes* annonce que l'usine de Saint-Hilaire-du-Harcouët, qui en a le monopole, en a, en effet, fourni d'énormes quantités au gouvernement russe, et que le gouvernement français a fait, ces derniers temps, rouvrir l'usine. Avec le concours de territoriaux, on y travaille avec activité et les envois se succèdent d'une manière surprenante.

L'effet salutaire de cette armure défensive est remarquable. Tous les Français apprendront avec satisfaction l'adoption par le gouvernement, de ces pare-balles destinés à sauver la vie à tant de nos soldats, et assurer le succès de leurs intrépides efforts.

En France

Au Conseil des Ministres

Les échéances des effets de commerce et le retrait des dépôts en banque

Bordeaux, 27 Octobre.

Le Conseil des ministres s'est réuni ce matin sous la présidence de M. Poincaré.

M. Ribot, ministre des Finances, a fait signer un décret concernant les échéances des effets de commerce, et les retraits des dépôts et comptes courants en banque. Ce décret prépare le retour complet au droit commun, en permettant, sous certaines conditions, les poursuites judiciaires contre les débiteurs d'effets commerciaux ou d'avances sur titres et en élevant d'une manière très notable la proportion de remboursements obligatoires par les banques ou les établissements de crédit, notamment, au profit des petits déposants.

L'exportation des fruits est prohibée

Bordeaux, 27 Octobre.

Le *Journal Officiel* publie un décret prohibant, à dater du 27 octobre, la sortie des fruits de table frais, secs ou tapés, ainsi que la réexportation en suite d'entrepôt, de dépôt de transit, de transbordement et d'admission temporaire.

La saisie des maisons allemandes

Paris, 27 Octobre.

Un commerçant allemand établi en France, mais dont les fils nés à Paris se sont engagés dans l'armée française (l'un d'eux est blessé assez grièvement), a introduit aujourd'hui une requête au tribunal des référés pour obtenir l'ouverture d'un coffre qu'il avait loué dans un grand établissement de crédit. Cet établissement, se basant sur le décret du 27 septembre avait refusé de laisser faire cette opération. Le président Monnier, après avoir pris les renseignements nécessaires, a donné satisfaction au commerçant allemand, et a désigné M. Vilmoth, administrateur judiciaire pour s'assurer que le coffre ne contenait rien de suspect.

Sur ordonnance de M. Monnier, président du tribunal civil, dix-huit nouvelles maisons allemandes ont été placées sous séquestre aujourd'hui. On estime au Parquet que le nombre des opérations de ce genre ne sera pas inférieur pour le seul département de la Seine à 20.000, en ce qui concerne les commerçants, et 100.000 pour les particuliers.

Parmi ces dix-huit maisons, il convient de signaler la banque Allard, 12, place de la Bourse, M. Desbleumortiers a été nommé séquestre.

Les Allemands en Australie

Londres, 27 Octobre.

On mande de Melbourne, 24 octobre, au *Globe* :

Les autorités ont perquisitionné hier dans un assez grand nombre de locaux, entre autres dans deux cercles allemands, en vue de vérifier s'il s'y trouvait, cachés, des munitions de guerre, des appareils de T. S. F., ou des documents pouvant servir à l'ennemi.

De même, à Adélaïde, les autorités militaires ont opéré des perquisitions dans les cercles et les lieux habituels de réunion des Allemands. Rien de suspect n'a été trouvé jusqu'ici.

Le *Westminster Gazette* écrit, d'autre part :

La guerre a produit, pendant le mois d'août, en Australie, un nombre inaccoutumé de naturalisations. Le total fut de 1.571 nouveaux citoyens australiens, parmi lesquels on compte 1.093 Allemands et 128 Autrichiens.

En juillet, le total des naturalisations n'avait été que de 387, comprenant 149 Allemands, 15 Autrichiens et 2 Hongrois.

La moyenne mensuelle des naturalisations en Australie n'était auparavant que de 190.

500.000 Allemands qui ne combattront pas

Un de nos confrères de la *Petite Gironde* a assisté à Barcelone à l'arrivée du vapeur espagnol *Montserrat*.

« Le *Montserrat*, écrit-il, avait à bord 200 Français du Mexique qui se sont embarqués aussitôt qu'ils l'ont pu après la déclaration de guerre, pour aller défendre leur lointaine patrie. Tous ont tenu à faire leur devoir. A l'heure actuelle, sur 6.000 Français qui se trouvent au Mexique, tous ceux qui sont en état de porter les armes — 2.000 environ — sont déjà partis ou sur le point de partir. A Mexico, il n'y a plus déjà, dans la colonie française, aucun homme valide. Ceux qui ne partiraient pas seraient considérés comme traîtres.

« L'enthousiasme pour la guerre a été, là-bas, considérable. Les places sur les bateaux en partance ont été prises d'assaut, ce qui explique le retard qui s'est produit dans l'arrivée d'une grande partie des Français au Mexique.

« Le bateau *Montserrat* a mis un mois pour venir du Mexique en Espagne. Cette longue traversée est due au fait suivant : A bord du *Montserrat* avaient pris place également, au départ de Vera-Cruz, 160 Allemands en résidence au Mexique. Or, à peine le vapeur espagnol avait-il quitté New-York, son premier port d'escale, que deux croiseurs anglais l'arrêtaient et sommaient le capitaine de lui livrer les 160 passagers allemands. Invoquant les droits des neutres et les devoirs des belligérants vis-à-vis des neutres, le capitaine refusa. Les Anglais firent alors le *Montserrat* prisonnier et le conduisirent à Halifax, où ils s'emparèrent des 160 Allemands. Après quoi, ils avisèrent le capitaine du *Montserrat* qu'il pouvait continuer son voyage. Ce qu'il fit.

« Les 160 Allemands retenus par les croiseurs anglais ont été dirigés sur une île, dont le nom n'a pas été révélé, où se trouveraient déjà plusieurs milliers d'Allemands faits prisonniers dans des conditions identiques.

« On évalue à 500.000 le nombre des Allemands résidant à l'étranger et en état de porter les armes, qui sont ainsi retenus par la police des mers que la flotte anglaise exerce avec une rigoureuse vigilance.

« Les Allemands même qui habitent l'Espagne n'ont pu encore rentrer dans leur pays, ne pouvant, en effet, ni traverser la France, ni prendre aucun bateau pour un port quelconque du Continent. Et Barcelone en regorge.

« Cinq cent mille hommes hors de combat ! Cela équivaut au gain d'une grande bataille. Et c'est même mieux qu'un grand succès militaire puisque la bataille est ici gagnée sans pertes aucunes, sans embarras de prisonniers qui coûtent cher à nourrir, par la seule affirmation du mot d'ordre : « On ne passe pas ! »

Le Soldat de 1914

Au cours de la dernière séance de l'Institut, M. René Doumic, délégué de l'Académie française, a dit son enthousiasme pour le soldat français d'aujourd'hui. Après s'être excusé de parler, en costume d'apparat, avec une épée inutile, de ceux dont l'uniforme est troué de balles et le fusil noir de poudre, il célébra d'abord la traditionnelle vaillance française et glorifia le petit troupier de 1914, qui a fait reculer le colosse de guerre. Et il loue la simplicité avec laquelle ces héroïsmes sont accomplis :

Etait-ce bien d'hier le mal de l'individualisme ? Le soldat de 1914 nous en a guéris. Jamais on n'avait poussé plus loin le désintéressement de soi et la modestie.

Disons-le d'un mot : jamais on n'avait fait d'aussi grandes choses aussi simplement.

Ah ! c'est qu'il sait, lui, pourquoi il se bat ! Ce n'est pas pour l'ambition d'un souverain ou pour l'impatience de son héritier, pour la morgue d'une caste de hobereaux ou pour le gain d'une firme de commerçants. Non. Il se bat pour la terre où il est né et où dorment ses morts, il se bat pour délivrer le sol envahi et lui rendre les provinces perdues, pour son passé frappé au cœur par les obus qui ont bombardé la cathédrale de Reims, pour que ses enfants aient le droit de penser, de parler, de sentir en français, pour qu'il y ait encore dans le monde, qui en a besoin, une race française. Car c'est bien à cela que vise cette guerre de destruction : la destruction de notre race. Alors la race s'est émue jusque dans ses plus intimes profondeurs ; elle s'est redressée tout entière et ramassée sur elle-même ; elle a rappelé du plus lointain de son histoire toutes ses énergies, pour les faire passer dans celui qui est aujourd'hui chargé de la défendre ; elle a mis en lui, avec la vaillance des anciens preux, l'endurance du laboureur penché sur son sillon, la modestie des vieux maîtres qui ont fait de nos cathédrales des chefs-d'œuvre anonymes et la probité du bourgeois, et la patience des petites gens, et cette conscience du devoir que les mères enseignent à leurs fils, toutes ces vertus qui, élaborées d'une génération à l'autre, deviennent une tradition, la tradition d'une race laborieuse, forte d'un long passé et faite pour durer. Et ce sont elles, toutes ensemble, que nous admirons chez le soldat de 1914, image complète et superbe de la race tout entière.

Quand elle poursuit ce but, le plus noble de tous, la guerre est sublime et tous ceux qui y entrent en sont comme transfigurés. Elle exalte les âmes, elle les élargit, elle les purifie. A l'approche du champ de bataille, une ivresse sacrée, une sainte allégresse s'empare de ceux à qui a été réservée cette joie suprême de braver la mort pour la patrie. La mort, on la voit partout, et on n'y croit plus ! Et quand, certains matins, au son du canon qui mêle ses grondements à la voix mystique des cloches, dans l'église dévastée, qui par toutes ses brèches montre le ciel, l'aumônier fait descendre, sur le régiment qu'il accompagnera tout à l'heure au feu, la bénédiction d'en haut, tous les fronts se courbent pareillement et sentent passer sur eux le grand souffle qui vient de Dieu.

Hélas ! la beauté de la lutte ne m'en cache pas les tristesses. Combien sont partis, pleins de jeunesse et d'espérance, et ne reviendront pas ! Combien déjà sont tombés avant d'avoir vu se réaliser ce qu'ils ont tant souhaité, semeurs qui, pour féconder la terre, l'ont arrosée de leur sang et n'auront pas vu lever la moisson ! Du moins leur sacrifice n'aura pas été inutile. Ils ont réconcilié leur patrie divisée, ils lui ont fait reprendre conscience d'elle-même, ils lui ont rappris l'enthousiasme. Ils n'ont pas vu la victoire, mais ils nous l'ont méritée. Honneur à eux, frappés les premiers, et gloire à ceux qui les vengeront ! Nous les embrassons tous dans le même culte de la même pitié.

Puisse, grâce à eux, s'ouvrir une ère nouvelle et naître un monde où les peuples respireront plus librement, où des injustices séculaires seront réparées, où la France, relevée d'une longue humiliation, reprendra son rang et renouera la chaîne de ses destinées ! Alors, dans cette France assainie, vivifiée, quel réveil, quel renouveau, quelle sève, quelle floraison magnifique ! Ce sera ton œuvre, soldat de 1914. Nous te devrons cette résurrection de la patrie bien-aimée. Et plus tard, et toujours, dans tout ce qui se fera chez nous de beau et de bien,

dans les créations de nos poètes et dans les découvertes de nos savants, dans les mille formes de l'activité nationale, dans la force de nos jeunes gens et dans la grâce de nos filles, dans tout cela qui sera la France de demain, il y aura, cher soldat si brave et si simplement grand, un peu de ton âme héroïque.

Marseille et la Guerre

Morts au champ d'honneur

Dans la liste funèbre de nos concitoyens morts pour la patrie, nous avons à ajouter aujourd'hui le nom de M. Léon Robert, le dévoué instituteur de Saint-Henri, soldat réserviste au 22e colonial. Blessé grièvement dans les environs de Sainte-Menehould, le 11 octobre dernier, le valeureux soldat vient de décéder à l'hôpital de Toulon. Il laisse deux enfants en bas âge.

Nous prenons part à l'immense douleur de sa veuve éplorée et la prions d'agréer nos condoléances émues.

Nous avons également à déplorer la perte de M. Raoul Jourdan, de Lamanon, caporal au 23e chasseurs alpins, blessé mortellement le 20 août au combat de Dieuze et décédé le 27 août à Vergaville (Lorraine annexée).

De M. Georges Bourdellon, peseur-juré, soldat au 112e de ligne, tué le 10 septembre au combat de Wassincourt (Meuse).

De M. Alexandre Philip, caporal au 159e d'infanterie, tué à l'ennemi le 16 septembre.

De M. Jean-Noël Pastinelli, adjudant au 141e de ligne, tué le 23 septembre à Avocourt.

C'est aussi avec un profond regret que nous enregistrons la mort de M. Baptistin Amalbert, soldat brancardier au 31e de ligne, tué le 10 septembre à Sénoncourt (Meuse).

De M. Antoine Jammot, engagé volontaire au 6e d'artillerie de campagne, tué le 2 octobre au combat de Carnoy (Somme).

De M. E. Menassier, mortellement blessé à la bataille de l'Aisne, et décédé hier à l'hôpital de La Seyne-sur-Mer.

Hier après-midi, à 1 heure, ont eu lieu les obsèques du soldat Guérini, du 373e d'infanterie, décédé à l'hôpital auxiliaire n° 3, boulevard Gustave-Desplaces, des suites de ses blessures. Les honneurs funèbres étaient rendus par le 136e d'infanterie territoriale. M. le capitaine Gilly représentait M. le gouverneur.

A 2 heures 30, hier après-midi, ont également eu lieu les obsèques du soldat Margaritora, du 55e d'infanterie, décédé à l'hôpital militaire des suites de blessures reçues sur le champ de bataille. Les honneurs funèbres étaient rendus par le 141e d'infanterie. M. le capitaine Gaussen représentait M. le gouverneur.

Nous joignons nos regrets à ceux que soulèvera de toutes parts la mort de tous ces valeureux soldats et prions leur famille d'agréer nos bien sincères condoléances.

Les prisonniers allemands

Le nombre des prisonniers allemands internés au fort Saint-Nicolas est tellement élevé qu'on a dû en évacuer au cours de la journée d'hier. Deux cents prisonniers ont été conduits au ponton qui se trouve amarré au môle de la Pinède. Ce transfert s'est effectué sans aucun incident.

A la gare Saint-Charles

Un convoi de 33 civils suspects évacués des villes d'Alsace sont arrivés hier dans notre gare par le train de 3 h. 45. Ces Allemands ont été conduits sous bonne escorte au fort Saint-Nicolas.

L'armée anglaise remercie la population marseillaise

Il y a quelques jours, lors du violent orage qui a sévi sur la ville, des chevaux appartenant à l'armée anglaise se sont échappés de leur campement, semant sur leur passage, une véritable panique.

Le colonel commandant la base anglaise a adressé à M. le gouverneur de Marseille une lettre exprimant ses plus sincères remerciements tant aux autorités qu'à la population qui ont pris la peine d'abriter et de nourrir ces chevaux en attendant qu'ils aient pu réintégrer le campement.

Le colonel gouverneur s'empresse d'en faire part aux intéressés.

La troisième promenade de nos blessés convalescents

L'admirable journée dont nous avons été gratifiés hier a particulièrement favorisé la troisième promenade de blessés organisée par les soins du Syndicat d'Initiative de Provence.

Nous avons dit que les organisateurs avaient réglé de telle sorte ces sorties que chaque formation sanitaire serait touchée à tour de rôle. C'était hier le tour de la maison de l'abbé Fouque (Prado), Saint-Joseph de Cluny, rue Wulfran-Puget, rue des Princes et Bourdillon, rue Saint-Jacques, soit environ 100 blessés, en majeure partie des fantassins.

Le départ des tramways spéciaux eut lieu à 1 heure, à l'extrémité de la rue Paradis. La promenade commença par la visite de Longchamp et du Jardin Zoologique ; elle se continua par l'ascension de N.-D. de la Garde et elle s'acheva par le tour de la Corniche avec un arrêt pour la visite du parc Borély.

Cette troisième sortie s'est effectuée le mieux du monde et nos vaillants petits blessés, dont aucun ne connaissait notre ville, ont fort apprécié cette promenade faite confortablement par une température véritablement exceptionnelle. Tous ont exprimé en termes touchants leur satisfaction et leur reconnaissance à M. Gravier et aux autres membres du Syndicat d'Initiative qui les ont accompagnés.

Aujourd'hui, si le temps le permet, ce sera le tour des convalescents de l'hôpital militaire de la rue de Lodi. Souhaitons-leur de tout cœur une journée semblable à celle d'hier. — N.

Dons et secours

Le maire de Marseille a reçu hier une troisième souscription du personnel des verreries de Montredon (établissements Verminck), 144 francs, pour les familles nécessiteuses ; de Mme Victorine Chabaud, 330, boulevard Chave, 50 francs, pour les réfugiés belges, et de M. Nouguier, de Villelaure (Vaucluse), un lot lingerie pour les soldats.

La directrice et le personnel de l'école publique de filles de la Capelette remercient les parents des dons d'effets usagés qui sont transformés par les élèves en objets nécessaires à nos soldats ; M. Noiseliet, directeur de l'usine des cartons bitumés, pour son envoi de 50 mètres de papier bitumé qui seront convertis en plastrons imperméables.

Un premier don de 29 plastrons, 25 paires de chaussons, 5 ceintures de flanelle, 6 paires de manchettes, 1 caleçon de laine et 2 passe-montagnes a été fait à l'Hôtel-Dieu, et 120 boîtes, 14 sacs, 4 cruchons ont été envoyés à l'Association des dames françaises à l'hôpital du Lycée de garçons. Les dons en nature et en espèces seront reçus à l'école de filles avec reconnaissance.

Préparation militaire

La Société de Préparation Militaire, les Excursionnistes de Provence (S. A. G. 5116) organisent à l'intention des jeunes gens des classes 1915 et 1916 et des hommes susceptibles d'être appelés sous les drapeaux, à quelque classe qu'ils appartiennent, des cours de gymnastique éducative, théories diverses et marches d'entraînement et ultérieurement tir de guerre. Les inscriptions sont reçues 39, rue Paradis, tous les jours, de 6 à 8 heures du soir.

Pour les artistes

Pour collaborer de façon efficace à l'œuvre de secours aux artistes, MM. les directeurs de nos divers Cinémas ont décidé de leur accorder, chacun à tour de rôle, une soirée hebdomadaire à recette intégrale. C'est là un geste auquel nos artistes secourus ont été véritablement fort sensibles.

Pour donner un attrait de plus à ces soirées, les artistes de grandes vedettes, actuellement à Marseille se sont gracieusement offerts pour rehausser par leur talent la vue des films qu'ils souligneront par des récits ou des chants. C'est là donc une preuve de solidarité artistique qu'on ne saurait trop applaudir.

L'éminent sociétaire, vice-doyen de la Comédie-Française, M. Silvain, a bien voulu le premier prêter à ses camarades le concours de son admirable talent.

A ses côtés, la délicieuse Berthe Boyer, exdugazon de notre Opéra, se fera également entendre. Un film inédit ainsi qu'un morceau d'orchestre supplémentaire compléteront le programme actuel.

Vu le but charitable de cette représentation, nous espérons qu'un nombreux public voudra bien y apporter son obole.

La première soirée, qui d'ailleurs a été désignée par un tirage au sort, aura lieu jeudi, à 8 heures 30, au Régent-Cinéma, rue du Jeune-Anacharsis.

L'imperméabilisation des vêtements

A propos de la question de l'imperméabilisation des vêtements dont il a été question ces jours-ci, le Syndicat des maîtres teinturiers et dégraisseurs de Marseille et du Sud-Est de la France nous prie de dire que ce genre d'opération se pratique couramment dans les ateliers des teinturiers qui sont chargés depuis le début de la guerre des fournitures pour l'armée. Le syndicat ajoute que l'imperméabilisation faisant partie du bagage professionnel du teinturier, tous les hommes du métier imperméabilisent parfaitement tous tissus et vêtement à des prix très abordables.

Voir en quatrième page : Les communications des Comités de secours ; la Chronique locale et le Courrier d'Aix.

L'Armée de l'Inde

La deuxième édition de l'intéressante collection de six cartes postales « L'Armée de l'Inde », vendue 50 centimes la pochette *au profit des blessés militaires*, mise en vente avant-hier, est déjà épuisée.

Le succès de cette première série a engagé les éditeurs à la faire paraître à nouveau pour répondre aux nombreuses demandes qui leur sont adressées et auxquelles ils ne peuvent satisfaire.

Cette troisième édition sera mise en vente demain.

Samedi paraîtra la première édition d'une deuxième série de six nouvelles cartes.

Les commandes pour les deux séries sont reçues chez M. Simon, 2, rue Glandevès, Marseille. Elles seront livrées dans l'ordre de leur inscription.

Rappelons que la pochette « L'Armée de l'Inde », sur les bénéfices de la première édition de laquelle les éditeurs ont déjà fait à la Préfecture un premier versement de cent francs, doit être exigée de tous les marchands avec la mention, imprimée en rouge : « *vendue au profit des blessés militaires* ».

LES ELECTIONS EN SUISSE

Berne, 27 Octobre.

On sait que les élections pour le renouvellement du Conseil national ont eu lieu dans un calme parfait.

Etant donné la situation créée par la guerre européenne, les partis politiques s'étaient entendus, presque partout, pour éviter une lutte électorale et pour confirmer purement et simplement les députés sortants pour une nouvelle législature.

Aussi, sur les 40 arrondissements électoraux, 8 seulement accusent des modifications, soit dans les cantons de Berne, Zurich, Glaris, Fribourg, Bâle-Campagne, Thurgovie, Tessin et Genève.

Le Conseil national compte 189 députés répartis comme suit : 110 radicaux, 39 conservateurs catholiques, 18 socialistes, 13 libéraux, 7 membres du groupe de la politique sociale et n'appartenant à aucun parti.

Le scrutin n'a pas changé la force des différents groupes de façon sensible.

La Mort d'un Brave

Le premier soldat français tué au Monténégro était un Vauclusien.

Le « Petit Provençal » a annoncé en son temps que des obsèques solennelles avaient été faites au Monténégro au premier soldat français tué sur le sol monténégrin, mais ce qu'il n'a pas dit c'est que cet humble héros, mort en brave, était du village de Camaret (Vaucluse) et appartenait au 10e régiment d'artillerie à pied. Il fut tué au mont Lovcen au cours du bombardement de Cattaro. En annonçant à sa famille cette terrible nouvelle faite de deuil et de gloire, son capitaine s'exprime ainsi :

« Votre fils est tombé bravement en faisant son devoir. Frappé à la tête d'un éclat d'obus, il fut transporté à l'ambulance où il expira quelques heures après sans avoir repris connaissance. Ses qualités de dévoûment et d'ordre en faisaient un soldat modèle. Aussi sa perte m'a été très sensible et je partage votre douleur. Vous recevrez par mandat-poste international le produit d'une collecte faite parmi les compagnons d'armes de Martial Vaute. »

Et le capitaine, en adressant ses condoléances émues à la famille, lui envoie copie de l'allocution prononcée par S. A. R. le prince Pierre de Monténégro sur la tombe du canonnier Vaute Martial. Nous sommes heureux de pouvoir reproduire cette allocution vibrante du patriotisme le plus élevé et exprimant les plus nobles sentiments. Cette allocution fut prononcée en français :

« — Avant que ton front de brave ne soit pour toujours couvert par la terre monténégrine que tu étais venu, cher camarade, défendre en joignant ton courage à celui de tes compagnons monténégrins, je tiens à te dire un merci sincère en même temps qu'un adieu éternel.

« Là haut, aux cieux, tu rencontreras les âmes des héros alliés, des Belges, des Anglais, des Russes, des Serbes, dis-leur que l'ennemi commun, confondu, bat en retraite et qu'il sera bientôt vaincu par nos communs efforts. Repose-toi sur ce haut plateau dominé par le mausolée de notre plus grand poète qui a tant aimé ton pays et ses libertés.

« Nous descendrons bientôt, Dieu aidant, dans les vallées ensoleillées et sur les plages où meurent doucement les flots azurés et nous cueillerons des branches de laurier et des fleurs dont tu auras ta part méritée.

« Adieu, brave Français, fidèle combattant pour une cause sainte et juste. Adieu !... »

LA TERRE TREMBLE

Nouvelle secousse en Italie

Rome, 27 Octobre.

Des dépêches de Florence, Pistoia, Livourne, Pise, Lucques et de Massa signalent qu'une secousse de tremblement de terre a été ressentie à environ 10 heures 20 du matin dans ces localités. Elle a causé une légère panique parmi la population, mais n'a occasionné aucun dégât. On signale seulement quelques dommages à Massa et à Lucques.

La secousse a également été ressentie dans l'île d'Elbe, ainsi qu'à Bologne, Venise, Turin, Gênes, Milan, Ancône, Forli, Cesena, Faenza et Verona. On ne signale dans ces localités aucun dégât ni accident de personne.

Les échéances des effets de commerce et le retrait des dépôts en banque

UN RÉGIME DE TRANSITION

Bordeaux, 27 Octobre.

Le décret concernant les échéances des effets de commerce et le retrait des dépôts et comptes courants en banque est précédé d'un long exposé des motifs signé du président du Conseil et des ministres de la Justice, des Affaires Etrangères, de la Guerre, de la Marine et des Finances. Il expose d'abord qu'en prévision d'une prolongation des hostilités, il convient de faire tous les efforts possibles pour reprendre, autant que les circonstances le permettent, le cours de la vie économique. Toutefois, il faut tenir compte que plusieurs de nos départements sont encore envahis, et qu'un grand nombre de nos concitoyens sont actuellement sous les drapeaux. Pour ces derniers, comme pour les habitants des arrondissements envahis, les délais antérieurement accordés sont prolongés de soixante jours, et les intérêts, dont leurs dettes demeurent productives, recevront les tempéraments nécessaires, soit par le libre accord des parties, soit par l'action conciliatrice du juge et la décision finale du législateur.

Les autres débiteurs ne bénéficient du nouveau délai que sous réserve. Nombre d'entre eux ont, en effet, le moyen de se libérer comme le prouvent les recouvrements d'effets de commerce que la Banque de France et les établissements de crédit ont déjà opérés depuis le décret du 29 août, sans que les débiteurs attendent les délais du moratorium.

Dans ces conditions, l'exposé des motifs propose l'établissement d'un régime de transition vers le retour au droit commun. Après un délai de trente jours, si le porteur se trouve en présence d'un débiteur de mauvaise volonté, qui a des ressources suffisantes pour se libérer, il pourra engager une action contre lui, avec la permission du juge et après un préliminaire de conciliation sans frais. Il va de soi que le président du tribunal civil pourra accorder des délais au débiteur ou l'autoriser à se libérer par acomptes, et que, d'autre part, ni le tireur, ni les endosseurs de l'effet ne pourront, jusqu'à nouvel ordre, être mis en cause, les droits du porteur à leur égard demeurant réservés.

Enfin en ce qui concerne les dettes à raison de ventes commerciales ou d'avances sur titres, ou à découvert, un nouveau délai d'un mois sera accordé à l'expiration duquel un arrangement, soit amiable, soit par autorité de juge devra intervenir entre le créancier et le débiteur.

L'exposé des motifs traite ensuite de la délivrance par les banques ou établissements de crédit du solde des dépôts et comptes courants. Il propose d'élever, à partir du 1er novembre, la proportion des remboursements obligatoires à une somme de 1.000 francs et à 40 % de l'excédent, sans préjudice de la proportion des 2/3 pour les retraits privilégiés, ceci afin de favoriser surtout les intérêts des petits déposants.

A partir du 1er décembre, les proportions des remboursement au delà de 1.000 francs seront élevées respectivement à 50 et 75 %, sans préjudice de ce qui pourra être décidé pour les mois suivants, de manière à arriver, à bref délai, à un remboursement intégral. Si quelques établissements ne pouvaient satisfaire aux obligations du décret nouveau et des décrets ultérieurs, une procédure serait proposée de manière à donner toutes garanties aux intérêts qui se trouvent en jeu.

L'exposé conclut : « Il nous paraît que cet ensemble de mesures ne peut inquiéter les débiteurs de bonne foi, qui, en raison des circonstances, ont besoin de délais pour remplir leurs engagements, et que, d'autre part, il ne favorise pas l'inertie ou la mauvaise volonté des débiteurs qui sont en état de s'acquitter. Il importe tout en gardant les ménagements convenables qu'un effort énergique soit fait pour préparer le retour indispensable à l'exécution normale des engagements afin de raviver la confiance nécessaire à la marche des affaires ».

Voici le texte du décret :

ARTICLE PREMIER. — Les délais accordés par l'article premier du décret du 19 août 1914, et prorogés par l'article premier du décret du 27 septembre 1914, sont prorogés pour une nouvelle période de soixante jours francs. Le bénéfice du nouveau délai s'applique aux valeurs négociables, qui viendront à échéance avant le 1er janvier 1915, à la condition qu'elles aient été souscrites antérieurement au 4 août.

La prorogation prévue par le présent article n'est accordée aux débiteurs qui ne sont ni présents sous les drapeaux, ni domiciliés dans les portions du territoire envahis que par décrets rendus sur la proposition des ministres de la Justice, de l'Intérieur, des Finances, du Commerce, de l'Industrie, des Postes et Télégraphes que sous les réserves des dispositions de l'article 2 ci-après.

ART. 2. — Jusqu'à l'expiration du délai prévu au précédent article, l'application des articles 161 à 172 concerne les valeurs négociables, qui bénéficient de la prorogation. Toutefois, pendant les trente derniers jours de ce délai, et à titre transitoire, le porteur de l'effet prorogé pourra en réclamer le paiement, pour tout ou partie, au débiteur principal.

Le défaut de paiement à présentation sera constaté, s'il y a lieu, par lettre recommandée, avec avis de réception. Quinze jours francs après la date de l'avis de réception, l'action pourra être exercée sans protêt préalable, mais seulement avec la permission du président du Tribunal civil, qui statuera sans frais, après avis adressé au débiteur par les soins du greffier. Cet avis sera notifié par lettre recommandée avec avis de réception.

ART. 3. — Il est accordé, pour le paiement des fournitures des marchandises visées à l'article 2 du décret du 29 août 1914, et des sommes visées à l'article 3 du même décret, un nouveau délai de soixante jours francs. Toutefois, à l'égard des débiteurs, qui ne sont ni présents sous les drapeaux, ni domiciliés dans les portions de territoires envahies à déterminer, comme il est dit à l'article premier du présent décret, une action en paiement pourra être intentée pendant les trente derniers jours de ce délai, mais seulement avec la permission du président du Tribunal civil, qui statuera dans les conditions et formes spécifiées à l'article 2.

ART. 4. — Le délai pour la réalisation des ouvertures de crédit consenties antérieurement au 4 août 1914, qui a été accordé par l'article 2 du décret du 29 août 1914, et prorogé par l'article premier du décret du 27 septembre 1914, est prorogé jusqu'à une date qui sera fixée après la cessation des hostilités.

ART. 5. — Les délais accordés par l'article 4 du décret du 29 août 1914 et par l'article premier du décret du 27 septembre 1914, pour la délivrance des dépôts, espèces et soldes créditeurs dans les banques, les établissements de crédit ou dépôts, sont prorogés jusque et y compris le 31 décembre 1914.

Le maximum assigné aux retraits prévus par le deuxième alinéa de l'article 4 du décret du 29 août 1914 est porté à 1.000 francs et à 40 % du surplus pendant le mois de novembre 1914. Ce même maximum sera élevé pendant le mois de décembre 1914 à 1.000 francs et à 50 % du surplus.

Le maximum déterminé par le dernier alinéa de l'article 4 du décret précité, et par l'article 2 du décret du 27 septembre 1914 est porté, pour le mois de décembre, à 75 % du solde du compte.

ART. 6. — Sont maintenues toutes les dispositions des décrets des 29 août et 27 septembre 1914 qui ne sont pas contraires au présent décret.

ART. 7. — Les dispositions du présent décret sont applicables à l'Algérie et à la Tunisie.

ART. 8. — Le président du Conseil, les ministres du Commerce et de l'Industrie, des Postes et Télégraphes, de la Justice, des Affaires Etrangères, de l'Intérieur, des Finances, de la Guerre, de la Marine et du Travail et de la Prévoyance Sociale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des Lois* et publié au *Journal Officiel* de la République Française, ainsi qu'au *Bulletin de l'Algérie*.

Bordeaux, 27 Octobre.

Par décret rendu sur la proposition du président du Conseil et des ministres du Travail, de l'Intérieur et de l'Agriculture, le délai de trente jours francs accordé, par les articles 1er et 5 du décret du 27 septembre 1914 relatifs aux contrats d'assurance, de capitalisation et d'épargne, est prorogé sous les mêmes conditions et réserves, pour une période de soixante jours francs. Le bénéfice de cette disposition est étendu aux contrats à échoir, avant le 1er janvier 1915, à la condition qu'ils aient été conclus antérieurement au 4 août 1914.

DERNIÈRE HEURE

LA GUERRE

La situation dans les Flandres est excellente

Nous avons fait de nouveaux progrès au sud de Dixmude

Paris, 27 Octobre.

Dans l'intérêt des familles, et notamment pour éviter aux femmes d'officiers des voyages qui seraient sans objet, par suite des ordres du général en chef, le ministre croit devoir rappeler que les officiers ne sont pas autorisés, même lorsqu'ils appartiennent au service de l'arrière, à se faire suivre de leur femme ou à les faire venir auprès d'eux, au cours de la campagne. Tout officier qui enfreindrait cette prescription encourrait une punition sévère.

Communiqué officiel

Bordeaux, 27 Octobre.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Rien à signaler, sinon quelques progrès de notre part au sud de Dixmude.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —

Paris, 27 Octobre.

Il faut réussir, coûte que coûte, disent en substance les ordres trouvés sur les officiers allemands tombés au passage de l'Yser. Et c'est pour se conformer à ces instructions impératives, que l'ennemi fait un effort désespéré depuis trois jours, en vue d'enfoncer l'aile gauche des alliés qu'il n'a pu envelopper. Dans sa rage folle, il précipite à la mort ses régiments, que d'autres remplacent sans cesse, et ne pouvant, malgré tout, percer nos lignes, il se venge sur Nieuport, dont il ordonna la destruction.

Tous les critiques militaires, appréciant comme je l'ai fait moi-même, se demandent à quel but peut répondre cette tactique des Allemands. Pourquoi s'obstinent-ils aveuglément à faire massacrer leurs soldats sur cette Yser, sachant qu'après celle-ci une double ligne d'obstacles, aussi redoutables, reste à franchir, avant que d'atteindre Dunkerque.

Est-ce bien là son objectif ? Alors, il faudrait admettre, ainsi qu'on l'a supposé de divers côtés, qu'il espère intimider l'Angleterre par la possession de ce port en face et à proximité de ses côtes.

Calcul puéril, en vérité, d'une puérilité qui le rend tout à fait invraisemblable.

Au fond, après un mois de batailles incessantes, au cours desquelles l'ennemi a fait des pertes effroyables, nous le trouvons aussi tenace qu'au premier jour ; encore résolu à aller de l'avant, hypnotisé par le rêve de conquérir Paris, animé du même chimérique espoir d'atteindre le cœur de la France, et il appelle à lui le ban et l'arrière-ban des réserves, les hommes âgés et les adolescents, qu'il dresse en bataillons innombrables contre les soldats de France, et qu'il précipite sans hésitation à la tuerie, espérant que l'horreur indicible du sacrifice lui assurera la victoire.

Or, il ne peut plus avancer du côté de la mer du Nord. En Picardie, il recule ; dans l'Argonne, il perd du terrain. Ses régiments fondent sous l'effet de notre mitraille, son artillerie éprouve le feu de la nôtre, l'effort qu'il avait tenté, et qui fut formidable, il faut bien le dire, est sur le point d'être brisé. Bientôt, la bataille va changer de face. L'ennemi sera acculé à la retraite, il se repliera sur cette terre de Belgique qui porte la trace indélébile de ses sacrilèges et de ses infamies, en attendant qu'il se retire derrière le Rhin, où il arrivera trop tard et trop défait pour arrêter le flot russe qui, cette fois, déferle irrésistiblement derrière ses armées en retraite.

MARIUS RICHARD.

La Récompense des Braves

Légion d'honneur et médaille militaire

Bordeaux, 27 Octobre.

Sont inscrits aux tableaux spéciaux de la Légion d'honneur et de la médaille militaire, les militaires dont les noms suivent :

Pour le grade d'officier : MM. Petain, général de division, commandant la 6e division d'infanterie ; Lamboley, chef de bataillon au 8e d'infanterie ; Momenteau, chef de bataillon au 33e d'infanterie ; de la Ruelle, colonel du 11e dragons ; Roussotte, capitaine au 109e d'infanterie ; Delisle, chef d'escadron de réserve à l'artillerie de la 8e division de cavalerie ; Limal, chef de bataillon au 77e d'infanterie ; Goureau, chef de bataillon au 2e tirailleurs indigènes ; Bardollet, cehf de bataillon au 68e d'infanterie ; Cordonnier, général de brigade, commandant par intérim la 3e division d'infanterie ; Leroux, colonel du 51e d'infanterie ; Tarrit et Fehner, capitaines au 51e d'infanterie ; Ferrard, chef de bataillon au 88e d'infanterie ; Solonniac, chef d'escadron au 23e d'artillerie ; Morel, chef de bataillon d'infanterie coloniale, état-major de la 2e division coloniale ; Trigaray, chef de bataillon au 34e d'infanterie coloniale ; Chibas-Lasalle, chef de bataillon au 3e d'infanterie coloniale.

Pour le grade de chevalier : MM. Philippe, lieutenant au 1er zouaves ; Moreau, capitaine, premier bataillon de chasseurs ; de Metz, capitaine au 68e d'artillerie ; Rebuffet, capitaine au 62e d'artillerie ; Vaudey, lieutenant au 109e d'infanterie ; Blanchy, capitaine au 11e dragons ; de Gerard du Barry, lieutenant au 11e dragons ; Leclancher, lieutenant au 8e d'infanterie ; Maës, capitaine au 33e d'infanterie ; Robert, capitaine au 33e d'infanterie ; Geisen, capitaine au [illegible] d'infanterie ; Bresson, médecin-major de [illegible] classe au 4e zouaves.

Schneidarck, lieutenant au 4e tirailleurs indigènes ; George, capitaine au régiment de marche du 1er zouaves ; Delalande, lieutenant au 53e d'artillerie ; Vaissade, sous-lieutenant au 105e d'infanterie ; Madeline, sous-lieutenant au 105e d'infanterie ; Rouget, lieutenant de réserve au 98e d'infanterie ; Rolin, lieutenant au 43e d'infanterie ; Gallien et Marnières, sous-lieutenants au 43e d'infanterie coloniale ; Valéry, lieutenant au 88e d'infanterie ; Fort, sous-lieutenant de réserve au 76e d'infanterie ; Blosse, capitaine au 9e d'infanterie ; Boulle, lieutenant au 20e d'infanterie ; Arque, sous-lieutenant de réserve au 20e d'infanterie ; Bonneval, lieutenant au 18e d'artillerie.

Quillien, lieutenant d'infanterie, h. c., pilote de la 9e escadrille ; Bordes, lieutenant d'infanterie, pilote de l'escadrille n° 5 ; Fournier, capitaine d'infanterie, observateur en aéro ; Moreau, chef de bataillon du 23e d'infanterie coloniale ; Baré, capitaine du 4e d'infanterie coloniale ; Clemençon, capitaine au 5e d'infanterie coloniale ; Guillemenet, capitaine au 22e d'infanterie coloniale ; Garnier, lieutenant au 21e d'infanterie coloniale ; Aujac, capitaine au 3e d'infanterie coloniale ; Conil, capitaine au 24e d'infanterie coloniale ; Schœfler, sous-lieutenant de réserve au 21e d'infanterie coloniale ; Colin, lieutenant au 3e d'artillerie coloniale ; Bouiller, capitaine au 3e d'artillerie coloniale.

Pour la Médaille Militaire : MM. Dounet, soldat réserviste au 8e d'infanterie coloniale ; Muller, cavalier au 8e dragons ; Bourgeois, brigadier au 2e hussards.

Lamy, sergent réserviste au 366e d'infanterie ; Beurdin, sergent rengagé, du régiment de marche du 1er zouaves ; Aubinière, maître-pointeur au 44 d'artillerie ; Guillot, maréchal des logis au 5e d'artillerie ; Vasseur, brigadier au 5e d'artillerie ; Pierre, maréchal des logis au 42e d'artillerie ; Reghem, adjudant au 8e d'infanterie ; Caron, adjudant au 73e d'infanterie ; Denis, adjudant au 110e d'infanterie ; Conty, adjudant au 127e d'infanterie ; Pélissier, adjudant au 15e d'artillerie ; Decugis, maréchal des logis rengagé au 53e d'artillerie ; Derbier, adjudant au 6e tirailleurs indigènes ; Bouteille et Bazillon, adjudants au 4e tirailleurs indigènes ; Lorson, adjudant au 4e zouaves ; Bueger, sergent-major au 4e zouaves ; Klein, sergent réserviste, au 1er bataillon de chasseurs ; Chevillot, maréchal des logis réserviste automobiliste à l'état-major du corps de cavalerie ; Lenoir et Bayard, cavaliers au 8e régiment de chasseurs ; Dumaine, soldat cycliste, au 205e d'infanterie ; Portron, maréchal des logis chef au 44e d'artillerie ; Granger, soldat au 41e d'infanterie coloniale ; Souiroli, adjudant au 66e d'infanterie ; Villeret, sergent-major au 135e d'infanterie.

Des Taubes volaient vers Paris mais ils n'ont pu s'en approcher

Paris, 27 Octobre.

Trois avions allemands ont encore rôdé aujourd'hui dans la région de Senlis. Après avoir franchi la ligne du front, ils se sont dirigés vers Paris. Les aviateurs militaires parisiens ont battu toute la périphérie de Paris et les oiseaux ennemis n'ont pu s'approcher. Le service de vigie sur Paris continue sans interruption.

Les Turcos massacrent l'état-major du prince Oscar de Prusse

Copenhague, 27 Octobre.

Les autorités médicales déclarent que le rétablissement du prince Oscar de Prusse, cinquième fils du kaiser, est douteux.

Le prince est atteint de paralysie partielle à la suite de la trop vive émotion causée par le massacre des officiers de son état-major par les turcos.

En Belgique, les prés sont couverts de cadavres

Paris, 27 Octobre.

Le correspondant du *Daily Mail* télégraphie de Flessingue, dimanche, à 7 heures du soir :

La situation, sur la côte, reste, ce matin, stationnaire. Le tir est moins intense et il est plutôt vers le sud.

Aucun changement n'est signalé à Ostende. Les pertes allemandes sont effroyables. Trois prés, près d'Ostende, sont littéralement semés de cadavres.

Des blessés sont maintenant installés dans des maisons particulières à Bruges, où de vastes hangars en planches ont été aménagés en hâte pour les recevoir.

Les Allemands ont travaillé toute la nuit à de nouveaux retranchements pour protéger la route de Bruges. Des batteries sont installées à Zeebrugge et des reconnaissances sont effectuées de ce port par de petites chaloupes, montées par un couple d'officiers et d'hommes allant très loin en mer. De plus, une escouade scrute continuellement la mer avec des longues-vues.

Les Allemands ont occupé un château du Xe siècle près de... Peu de troupes sont maintenant à Bruges et Anvers.

Le général von der Goltz a cessé de plaire

Londres, 27 Octobre.

Une dépêche de Rotterdam dit, d'après des télégrammes de Bruxelles, que le gouvernement allemand songerait à rappeler le général von der Goltz. On donnerait comme raison officielle la mauvaise santé du gouverneur allemand de Bruxelles, aggravée par le surmenage.

Un prince allemand blessé et prisonnier

Limoges, 27 Octobre.

Quinze officiers allemands blessés ont été hospitalisés ici. Parmi eux se trouve le prince de Carolath-Bouthon, lieutenant au régiment de uhlans n. 3, qui a reçu une blessure à la jambe.

L'Allemagne et le Canada

Nouvelles déclarations de l'ambassadeur allemand

Washington, 27 Octobre.

Les principaux journaux américains reproduisent une nouvelle interview du comte Bernstorff, dans laquelle il déclare que l'Allemagne se réserve le droit, du moins temporaire, de débarquer des troupes au Canada, puisque les Canadiens en envoient au secours des alliés. Il ajoute que sa précédente note sur le respect de la doctrine de Monroë par l'Allemagne, ne visait que l'Amérique du Sud.

Certains journaux commentent l'interview et remarquent que les événements actuels ont suffisamment montré que les Allemands ne sont pas des voisins désirables. Les gazettes ne se montrent, d'ailleurs, pas émues des velléités d'entreprises d'outre-mer du représentant de l'Allemagne à Washington.

Un officier du XVe corps cité à l'ordre du jour

Paris, 27 Octobre.

L'*Officiel* de lundi, parvenu aujourd'hui à Paris, publie la citation à l'ordre de l'armée suivante :

XVe corps d'armée. — Fabre de Lamaurelle, lieutenant au 7e bataillon de chasseurs, mortellement atteint pendant qu'il commandait la section de mitrailleuses, n'a pas voulu que ses hommes se risquent sous le feu pour le relever. A passé, avec un sang-froid superbe, le commandement de son unité, donnant ainsi un bel exemple de dévouement. (Ordre du 3 octobre 1914).

Les Allemands envahissent une colonie portugaise

Lisbonne, 24 Octobre. (retardée dans la transmission).

On apprend que des troupes allemandes ont envahi la province d'Angola. Le gouvernement a donné l'ordre d'armer des bâtiments de la flotte et des troupes de la métropole partiront incessamment pour l'Angola.

L'agitation à Trieste

Les étudiants refusent de se joindre au corps de défense

Venise, 27 Octobre.

On mande de Trieste que les efforts faits par les autorités locales pour amener les étudiants à se joindre au corps de défense chargé de la protection de la ville en cas d'invasion, ont échoué complètement, quelques moyens extraordinaires qu'on ait employés dans ce but. C'est ainsi que lors de leur dernière année d'études, on avait offert aux étudiants de leur décerner immédiatement leurs diplômes. On leur avait, en outre, promis que leur service dans le corps de défense compterait comme service militaire régulier et non pas comme service de simple étudiant italien. Néanmoins, sur un total de huit cents étudiants, et en dépit des menaces non déguisées de professeurs qu'on avait fait venir exprès à Trieste, de Bohême et d'autres régions intérieures de l'Autriche, cinquante étudiants allemands seulement ont accepté la proposition.

D'autre part, on dit qu'une activité militaire extraordinaire se manifeste dans le Trentin, dont la population, quoique foncièrement religieuse, travaille toute la journée du dimanche à la construction de fortifications. On appelle par anticipation les jeunes gens de 19 ans, mais déjà un grand nombre d'entre eux ont passé en Italie.

L'ingérence allemande provoque une crise dans l'armée autrichienne

Milan, 27 Octobre.

Le *Secolo* reçoit de son correspondant de Vérone les renseignements suivants :

A Trente, les officiers autrichiens sont sous les ordres de l'état-major allemand. Depuis quinze jours, on remarquait la présence de nombreuses commissions d'officiers d'état-major allemand, qui parcouraient le pays en tout sens. Ils étaient en costume civil. A présent, on voit aller en automobile des officiers allemands de haut grade.

Il n'est pas de commandement militaire important où ne figure un ou plusieurs officiers allemands, qui prennent une part directe, et même, à ce qu'il semble, prépondérante à la direction. On annonce l'arrivée prochaine de troupes allemandes.

D'autre part, la *Stampa* annonce que la collaboration austro-hongroise a provoqué des crises dans le commandement autrichien. Des officiers autrichiens ont démissionné. Dans le monde et à la Cour, on est mécontent de l'Allemagne.

Les cadeaux de Noël des enfants américains

New-York, 27 Octobre.

Le gouvernement américain a décidé que le navire de la flotte nationale qui doit se rendre dans les eaux européennes, vers la fin de novembre, pour remplacer le *North-Carolina*, sera chargé de transporter les cadeaux de Noël, que les enfants américains souhaitent offrir à ce moment aux enfants des nations belligérantes.

Chute mortelle d'un Aviateur espagnol

Madrid, 27 Octobre.

Ce matin, à 8 heures, le médecin de l'école d'aviation des Quatre-Vents, était monté en biplan avec le pilote Carlos Cortejo. L'appareil a fait une chute de 30 mètres.

Le médecin a été grièvement blessé. Il est mort à 11 heures à l'hôpital militaire.

REMERCIEMENTS ET AVIS DE MESSE

(Lamanon-Sénas)

Les familles Jourdan et Bouisseau remercient leurs parents, amis et connaissances des témoignages de sympathie reçus à l'occasion de la perte cruelle qu'elles viennent d'éprouver en la personne de

Raoul JOURDAN

caporal au 23e chasseurs alpins,

blessé le 20 août au combat de Dieuze et décédé à Vergaville (Lorraine annexée) le 27 août, à l'âge de 26 ans.

Elles s'excusent de ne pouvoir répondre individuellement à toutes les personnes qui, en si grand nombre, ont pris part à leur profonde douleur.

Une messe pour le repos de son âme sera dite en l'église de Lamanon le jeudi 29 et en l'église de Sénas, le samedi 31 du courant.

Il n'y a pas de lettres de faire-part.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Muratore et son fils Vincent Muratore remercient leurs parents, amis et connaissances des témoignages de sympathie qu'ils ont reçus à l'occasion du décès de leur fils et frère **M. Georges MURATORE**, décédé le 10 octobre, à Cannes, des suites de ses blessures, et les prient d'assister à la messe de sortie de deuil qui aura lieu demain jeudi 29 du courant, à 10 heures, à l'église du Bon-Pasteur, boulevard National.

Les membres de la **Société « La Bienfaisante »** sont invités à assister aux obsèques de leur collègue regretté **M. ALLARD** qui auront lieu aujourd'hui 28 du courant, à 2 heures du soir, boulevard Guigou, 77.

Chronique Locale

La Température

Ciel nuageux, puis beau hier à Marseille. Le thermomètre marquait : à 7 heures du matin, 12 degrés 6 ; à 1 heure de l'après-midi, 17 degrés 6 et à 7 heures du soir, 14 degrés 2. Minimum, 11 degrés 9 ; maximum, 18 degrés 4. Aux mêmes heures le baromètre indiquait les pressions de 759 millimètres 7, 758 millimètres 7 et 757 millimètres 1. Un vent faible de N.-O., puis modéré de N.-O. a régné toute la journée. La mer était agitée à Marseille, à Sicié, au Cap Corse, peu agitée à Croisette, à Perret, belle à Nice, à Alger, houleuse à Pertusato.

La Chancellerie du consulat de Portugal est transférée 8, boulevard National, rez-de-chaussée, à partir du mercredi 20 octobre prohain.

Conseil de guerre. — Le Conseil de guerre de la 15e région, siégeant au bas-fort Saint-Nicolas, s'est réuni hier matin et a jugé une affaire de tentative de meurtre et d'outrages à un supérieur.

Deux réservistes du 7e génie, pour un motif des plus futiles, en vinrent aux mains. L'un d'eux, le sapeur Rudan, se précipita sur le sapeur Tannière et tenta de l'étrangler sur un lit de la chambrée. Séparés par des témoins de la scène, les deux hommes semblèrent s'être calmés. Rudan, quelques minutes après, armé d'un rasoir, se précipita de nouveau sur Tannière, disant : « Je vais te saigner ». Les deux hommes roulèrent à terre, et, dans la lutte, Rudan se blessa avec son arme à la lèvre supérieure et à la main droite. Arrêté sur le champ par un caporal, il lui dit : « Toi, je t'aurai après, à Paris ». Après un sévère réquisitoire du ministère public, le lieutenant Arnavon, qui demandait une peine variant entre cinq et dix ans de réclusion, et une brillante plaidoirie de Me Natalini, le Conseil condamne le sapeur Rudan à la peine de 3 ans de prison.

Parmi les autres affaires :

Le canonnier G..., inculpé d'outrages et rebellion à agents de la force publique, a été condamné à un an de prison. Défenseur : Me Marguerite Isnard.

F..., désertion en temps de paix avec emport d'effet, 3 ans de prison.

C..., soldat, insoumission en temps de guerre, 5 ans de prison. Défenseur dans ces deux affaires : Me Garcin.

Les fonctions d'huissier étaient remplies par le sergent Borel.

Dans l'enseignement public. — Les collecteurs désignés dans chaque école sont priés de verser les fonds recueillis en octobre entre les mains des trésorières de circonscription. Les collègues isolés pourront faire parvenir leur cotisation avant le 30 octobre. Verser les fonds à : Mlle Beltramo, circonscription Nord, école Montolieu ; Mlle Trey, circonscription Sud, rue des Bergers ; Mme Bernard, circonscription Est, école maternelle boulevard National, 27. Pour le département, adresser les fonds, déduction faite des frais, à M. Gouiran, école Barthélemy, Marseille.

Union des institutrices et des instituteurs publics des Bouches-du-Rhône. — Les membres du Conseil d'administration et les anciens présidents de l'Amicale sont instamment priés d'assister à la réunion qui aura lieu jeudi, 29 octobre, à 2 heures du soir, brasserie Colbert.

MM. Pollak nous adressent la note suivante :

« Les maisons Pollak, rue Saint-Ferréol, 84 A (Au Régent), et rue de la République, 11, sur le compte de qui des bruits malveillants ont couru en ce qui concerne leur nationalité, sont essentiellement françaises. M. Raoul Pollak est mobilisé depuis le premier jour et affecté au 115e territorial ; M. Isidore Pollak, également mobilisé et affecté au 341e d'infanterie, et M. Léopold Pollak également mobilisé et affecté à la 15e section des commis et ouvriers d'administration. Tous les trois sont nés à Marseille, 11, rue de la République.

« MM. Pollak tiennent à prévenir toute personne qui se livrerait à l'avenir à de pareilles manœuvres qu'ils n'hésiteront pas à les poursuivre en diffamation devant les tribunaux compétents. »

Œuvre de la Bouchée de Pain. — Le placement des billets de la loterie annuelle de charité organisée par cette œuvre ayant dû, ainsi qu'il convenait, être interrompue dès la publication du décret de mobilisation générale (loterie dont le tirage des lots avait été fixé au 29 octobre courant), les opérations concernant la dite loterie ne pourront être reprises et le tirage des numéros gagnants être effectué qu'après la cessation complète des hostilités.

Les intéressés seront informés ultérieurement et de même par la voie des journaux de la nouvelle date qui sera arrêtée pour le tirage des lots, conformément à la nouvelle décision préfectorale qui interviendra en temps utile.

Mort dans la rue. — Hier matin, vers 7 heures, des gardiens de la paix en service au boulevard des Dames se trouvèrent soudain devant le corps d'un homme étendu sur le seuil d'une maison. Ils le relevèrent et firent prévenir le commissaire de police du Xe arrondissement. Le docteur Colonna d'Istria constata le décès du à la misère. Le malheureux se nommait François La Roche, 49 ans, ayant appartenu à l'équipage du *Magali*. Le corps a été transporté à Saint-Pierre.

Il parlait trop. — L'autre soir, vers 11 h., rue de la Darse, un individu tenait dans un groupe des propos offensants contre la France et les chefs de son armée, puis signalait d'importants succès allemands dont on ne parlait pas. Arrêté et conduit à la permanence, cet individu déclara se nommer Ollier Constant, 38 ans, ouvrier typographe, sans domicile fixe et se trouvant en état de vagabondage. Il avait sur lui la copie d'un télégramme du commandant du recrutement de Lyon le signalant comme réformé no 2, le 5 juillet 1913. Il avait aussi un certificat de travail de l'imprimerie Schickler, 19, rue de la Grande-Armée, qui l'avait occupé du 26 mai au 14 août 1914. Il a été écroué à la disposition de la Sûreté.

Imprudence d'enfant. — Le jeune Bernardo Jacquinto, 13 ans et demi, habitant avec ses parents, 9, rue Sainte-Claire, au Canet, est employé chez un épicier qui l'envoie souvent en course. Avant-hier, vers 1 heure et demie, il était allé porter un paquet chez un client qui demeure 6, rue de Village, au 3e étage. La commission faite, le jeune home enfourcha la rampe pour descendre plus rapidement. Mais, arrivé sur la palier du 2e étage, il perdit l'équilibre et tomba sur les dalles du corridor. Au bruit de la chute, on accourut et on releva Bernardo Jacquinto qui avait perdu connaissance, et on lui donna les premiers soins. Mais son état présentait un tel caractère de gravité qu'on dut le faire admettre d'urgence à la Conception.

On a arrêté... — Dans un groupe bruyant, rue Blidah, des agents survenus trouvaient le journalier Pérassi Gavino, 31 ans, domicilié rue Désirée, 20, porteur d'un revolver chargé et le conduisaient à la permanence, où il a été écroué sur ordre de M. Guillaume, commissaire de police.

Le service de la Sûreté a arrêté avant-hier soir Périni Silvio, 40 ans, ébéniste, rue Sainte-Thérèse, 21, qui avait contrevenu à un arrêté d'expulsion prononcé contre lui.

Le même service a également arrêté les jeunes Laurent Bertucelli, 14 ans ; Charles Cauche, 14 ans ; Emile Court, 18 ans ; Maurice Pernelle, 17 ans, sous l'inculpation de vagabondage. Ils ont été conduits au Parquet puis à la prison Chave.

Exploits de cambrioleurs. — Au cours de la nuit d'avant-hier, des malfaiteurs demeurés inconnus ont pénétré par effraction dans l'épicerie de M. Flandrin, 3, rue du Petit-Puits. Ils ont emporté une petite somme oubliée dans le tiroir-caisse et quelques objets de peu d'importance. Plainte a été portée et une enquête est ouverte.

Les vols au poivrier. — Très fatigué, le journalier Philippe Peter, 21 ans, s'était assis sur un banc devant la gare Saint-Charles pour se reposer un moment. Il s'endormit, malgré la fraîcheur de la température, vers 1 heure du matin. Un passant voulut profiter de ce sommeil et, s'approchant de Peter, se mit à explorer les poches de celui-ci. Mais si le voyageur dormait, des agents de service non loin étaient bien éveillés ; ils s'approchèrent et saisirent le voleur qu'ils conduisirent au poste le plus voisin. Il déclara se nommer Ahmed Hamountan ben Saïd. Il a été écroué.

Renversés par un camion. — Un accident qui aurait pu avoir des suites graves s'est produit hier vers 1 heure et demie sur le quai du Port, non loin de la place Victor-Gelu. Un camion automobile piloté par le soldat territorial André Joseph, de la 15e section du train, passait sur la chaussée lorsqu'il heurta un groupe formé par trois hommes qui furent tous trois renversés. On les releva et on les conduisit à une pharmacie, où on leur donna les premiers soins. Ils se nomment Pierre Guillard, 45 ans ; Pierre Jourdan, 42 ans, et Marino Nicolas, 33 ans. Les blessures sont peu graves et les blessés ont regagné leur domicile, sauf Guillard, qu'on a admis à la Conception.

Une enquête est ouverte pour établir la responsabilité de cet accident fâcheux.

L'Indicateur Marseillais, *Annuaire des Bouches-du-Rhône*, est en cours de recensement pour l'Edition 1915. Toutes les demandes d'insertions, de modifications ou de changements d'adresses sont reçues au siège social, rue Haxo, 9, téléphone 3.16.

Obsèques civiles. — Les membres du groupe antireligieux Blancarde-Chartreux ; les groupes adhérents à la Fédération des Bouches-du-Rhône sont invités à assister aux obsèques purement civiles du citoyen Garbarino Louis, âgé de 47 ans. On se réunira à la maison mortuaire ce soir à 3 heures, rue des Prêcheurs, 2.

Le groupe antireligieux Le Chêne et la Fédération des ontireligieux des Bouches-du-Rhône ont la douleur de faire part aux membres du groupe de la mort du camarade E. Menassier, membre du groupe Le Chêne, blessé à la bataille de l'Aisne et décédé à l'hôpital de La Seyne-sur-Mer, où les obsèques civiles auront lieu ce matin à 9 heures.

Autour de Marseille

AUBAGNE. — *Allocations journalières.* — Nous demandons à M. le Préfet, au nom des nombreuses familles qui viennent nous voir journellement, de presser la Commission cantonale pour les demandes en appel d'allocations journalières, refusées par notre trop... parcimonieuse Commission cantonale.

Des familles paraissant aisées souffrent de la misère causée par le départ de leur soutien. Il faudrait que la loi soit appliquée partout et pour tous ceux qui y ont droit d'une façon égale et juste. La Commission cantonale devrait faire un effort, car depuis le 4 août des familles n'ont plus leur soutien et attendent ce que la loi a prévu. Soyez impitoyables pour ceux qui n'ont réellement pas besoin ou qui touchent comme en temps de paix, mais hâtez-vous de faire leur droit à ceux dont la demande est juste.

Réquisition. — Le maire d'Aubagne invite tous les propriétaires de chevaux entiers ou hongres et juments de 4 ans et au-dessus, et de mulets et mules de 3 ans et au-dessus à présenter leurs animaux avec les harnais qu'ils possèdent devant la Commission de réquisition qui siègera sur le cours Beaumond, le vendredi 30 courant, à 8 heures du matin.

Théâtres et Concerts

FEMINA-CINEMA-GAUMONT

Succès sans précédent de : *LE ROMAN D'UN MOUSSE ; LA PLUS PETITE ; L'ANGELUS DE LA MER*, etc. *LES DERNIERES ACTUALITES.* Matinée et soirée.

Les Conseils de Revision

A MARSEILLE

Les ajournés des classes 1913 et 1914 et les jeunes conscrits de la classe 1915 ont été examinés hier dans la matinée et dans l'après-midi par le Conseil de revision.

La Commission de revision était, dans la matinée, présidée par M. Rambert, secrétaire général, assisté de MM. Dauban, conseiller de Préfecture ; le commandant Marguery ; Alexis, conseiller général ; le colonel Schlub, du bureau de recrutement ; Baylle, adjoint au maire ; Clère, chef du bureau militaire municipal, et Episse, secrétaire du Conseil.

Dans la séance de l'après-midi, M. Rambert s'était fait remplacer à la présidence par M. Rogé, conseiller de Préfecture.

Les résultats de ces deux séances sont les suivants :

Ajournés de la classe 1913. — Inscrits, 72 ; bons pour le service armé, 46 ; auxiliaires, 5 ; ajournés, 8 ; exemptés, 4 ; bons absents, 9.

Ajournés de la classe 1914. — Inscrits, 105 ; service armé, 73 ; auxiliaires, 5 ; ajournés, 10 ; exemptés 4 ; renvoyés au 30 novembre, 2 ; bons absents, 11.

Classe 1915. — Inscrits, 525 ; service armé, 367 ; auxiliaires, 27 ; ajournés, 39 ; exemptés, 19 ; renvoyés au 30 novembre, 9 ; engagés volontaires, 39 ; bons absents, 21 ; à rayer, 4.

Ce matin, le Conseil de revision tiendra une nouvelle séance à la Préfecture, à l'effet d'examiner les ajournés des classes 1913 et 1914 et les jeunes gens de la classe 1915 pour le 8e canton. Demain matin, les mêmes opérations auront lieu concernant le 11e canton.

M. G.

Réfugiés et Disparus

Demandes de renseignements

M. Roche Hippolyte, 14, rue de la Placette, Aubagne, recherche Roche Louis, soldat au 312e d'infanterie, 3e compagnie.

M. Paulet Denis, employé mairie d'Aubagne, recherche Paulet Prudent, sergent 6e compagnie, 312e infanterie.

M. Barru Joseph, quartier des Aubes à Aubagne, recherche Barru Baptistin, soldat au 112e d'infanterie, 9e compagnie.

M. Germain Gilles, rue de la Révolution, 12, à Tarascon, recherche Reynaud Simon, 52e d'infanterie, 6e compagnie.

M. Boyer, phariste aux Saintes-Maries-de-la-Mer (B.-du-R.), recherche son gendre, Marc Catala, soldat au 341e d'infanterie, blessé le 5 septembre, sans nouvelles depuis.

Mme Chapellot, des Saintes-Maries-de-la-Mer, recherche son mari, soldat au 112e d'infanterie, 10e compagnie, sans nouvelles de lui depuis le 19 août.

La famille Coulomb Jules, des Saintes-Maries-de-la-Mer, recherche leur parent, Henri Mayenson, soldat au 22e régiment d'infanterie, 1re compagnie, san snouvelles depuis son départ.

Mme Georges, des Saintes-Maries-de-la-Mer, demande des nouvelles de son mari, Georges Edmond, disparu depuis le 7 septembre, soldat au 23e bataillon de chasseurs à pied, 8e compagnie.

La famille Piget, des Saintes-Maries-de-la-Mer, recherche son fils, Piget Pierre, soldat au 63e bataillon de chasseurs alpins, 9e compagnie, disparu depuis le 8 septembre, après la bataille aux environs de This.

Mme la baronne René Ripert, à Montfavet (Vaucluse), recherche son frère, M. François Carrias, réserviste au 258e d'infanterie, 22e compagnie, disparu à la suite des combats qui eurent lieu dans la région de Saint-Mihiel, du 20 au 27 septembre.

Mme Gaillard, 34, portail Magnanen, Avignon, demande des nouvelles du soldat Gaston Emile Cantarel, du 112e d'infanterie, 9e compagnie.

M. H. Viret, 16, rue Galante, Avignon, demande des nouvelles du soldat François-Joseph Martin, du 58e d'infanterie, 9e compagnie.

Mme Nourri, habitant à Uzès (Gard), rue Grande-Bourgade, recherche son fils, Martin Jean, caporal d'active au 40e d'infanterie, 11e compagnie, matricule 4.158.

M. Burle Maurice, Saint-Martin-de-Brômes (Basses-Alpes), recherche son fils, Gaston Burle, soldat au 173e régiment d'infanterie, 14e compagnie, qui n'a plus donné de ses nouvelles depuis le 20 août.

M. Monleau Vincent, rue des Marchands, à Vallabrègues (Gard), demande des nouvelles de Monleau Anatole-Constant, soldat au 23e chasseurs alpins, détaché du 6e à la 22e compagnie.

M. et Mme Mordiconi Henri, 14, avenue de Valbourdin, Toulon, prient MM. les officiers, sous-officiers, caporaux et soldats du 173e d'infanterie, de vouloir bien leur donner des nouvelles de leur beau-frère et frère, le soldat réserviste Martinetti Antoine-Louis, du 173e d'infanterie, 15e compagnie.

Mme veuve Poussel, Restaurant des Ouvriers, à Pierrefeu (Var), recherche son fils, Frédéric Poussel, soldat au 55e régiment d'artillerie, matricule 1.581, disparu le 10 septembre dernier au combat d'Issoncourt.

Mme Marie Emeric, à Saint-Zacharie (Var), recherche son mari, Emeric Toussaint, clairon 67e bataillon de chasseurs à pied, 8e compagnie, dont on est sans nouveles depuis le 25 août.

Mme Poggi Maria, à Gonfaron (Var), recherche son mari, Poggi Mathieu, réserviste au 112e de ligne, 9e compagnie, Toulon, disparu depuis le 18 août aux environs de Dieuze.

La famille Truc Frédéric, à Taradeau (Var), recherche son fils, Truc Louis, soldat réserviste au 311e régiment de ligne, 6e bataillon, 24e compagnie, qui n'a plus donné signe de vie depuis le 18 août.

Mme veuve Amadieu (Violès-Vaucluse) recherche son fils Paul Amadieu, soldat au 3e régiment de zouaves, 62e compagnie, 23e section.

Mme Desmarchelier, rue Brochier, 8 (Marseille) recherche Georges Desmarchelier, 151e régiment d'infanterie, 11e compagnie (Dépôt Saint-Quentin-Aisne).

Mme Solary, 14, rue Plan-Fourmiguier (Marseille), recherche Louis Solary, sapeur au 7e génie, 15×12×75e division de réserve.

M. J. Brémond, 27, rue Thiars, Marseille, recherche Melchior Ollivier, caporal, 27e chasseurs alpins, 2e compagnie.

Mme Marie-Rose Bastide, boulevard Fernand-Guigou, 7 (Bon-Secours) recherche son mari Antonin-Julien Bastide, 112e régiment d'infanterie, 7e compagnie, matricule 3665.

M. Gilles, boulevard Meyer, 18, aux Chartreux (Marseille) recherche le soldat Louis-Marius Gilles, du 149e d'infanterie, 9e compagnie.

Mme Renaco Rosalie, 20, rue Saint-Bruno, aux Chartreux, recherche son mari Renaco Pierre, réserviste au 312e d'infanterie, 23e compagnie, 6e bataillon.

Mme veuve Pascal, boulevard Roumieu, 2, aux Crottes, demande des nouvelles de son fils Bastide André, 312e d'infanterie, 7e compagnie, 65 division.

La famille Peyret, boulevard de Strasbourg, 83, recherche Edouard-Auguste Peyret, caporal réserviste au 112e d'infanterie, 11e compagnie, du dépôt, à Toulon.

Mme Gaudin, rue François-Blanc, à Mazargues (Marseille), recherche Gaudin Gabriel, du 312e de ligne, 5e compagnie.

Mme Pontois, école de garçons, Belle-de-Mai, Marseille, recherche son mari Pontois Edouard, soldat réserviste, 141e d'infanterie, 5e compagnie.

Mme Martin Jean-Baptiste, rue Mazenod, 28, Marseille, recherche Martin Pierre, 240e de ligne, 24e compagnie.

Mme veuve Bœuf, rue des Bergers, 17, recherche son fils Joseph Bœuf, 312e d'infanterie, 6e compagnie.

Mme Roustan, avenue Monfray, 9, quartier Vauban, Marseille, recherche son mari Ernest Casimir Roustan, 341e d'infanterie, 19e compagnie.

Mme Aymès, rue des Abeilles, 14, recherche son fils Léonce Aymès, médecin-auxiliaire, 40e régiment d'infanterie, 2e bataillon.

Mlle Augustine Roustan, rue Villa-Paradis, 19, Marseille, recherche son frère Anselme Roustan, 122e d'infanterie, 1re compagnie.

COURRIER MARITIME

MOUVEMENT DES PORTS

Le mouvement d'entrées et de sorties dans nos ports a été, hier, de 8 navires. Signalons :

A l'arrivée. — Le vapeur anglais *W.-I.-Radcliffe*, venant de Newport avec 6.624 tonnes de charbons ; la *Meurthe*, Compagnie Paquet, de Tanger, sur lest ; le vapeur italien *Pacchino*, de Naples, avec 30 passagers et 108 tonnes, figues, chanvre et tartre.

Au départ. — L'*Eugène-Péreire*, Compagnie Transatlantique, parti pour Alger ; La *Crimée*, Messageries Maritimes, parti pour Malte et Smyrne ; le vapeur danois *Sigrun*, parti pour Copenhague ; le vapeur italien *Iniziativa*, parti pour Gênes.

SUR MER

MESSAGERIES MARITIMES. — L'*Ernest-Simons*, allant à Dédéagatch, a quitté Le Pirée le 26 ; la *Ville-de-La-Ciotat*, venant de Dédéagatch, a quitté Le Pirée le 26 ; le *Dumbéa*, venant de Nouméa et Sydney, a quitté Colombo le 26 ; le *Mossoul*, venant de Beyrouth et Alexandrie, a franchi le détroit de Messine le 27 ; l'*Océanien*, venant de Madagascar, a quitté Djibouti le 26 ; le *Djemnah*, venant de Maurice, a quitté Djibouti le 26.

A la Société académique de Comptabilité

REOUVERTURE DES COURS

La gravité des événements actuels n'a pas fait oublier à la Société Académique de Comptabilité l'importance qu'il y avait à redoubler d'efforts pour répandre l'instruction post-scolaire dans la classe si intéressante de nos employés de commerce. Disons tout de suite que cette importance a été largement comprise comme en témoigne la foule des élèves qui se pressait lundi soir dans les salles de l'école, rue Puget, 25.

La perte du regretté président M. Abeille, décédé au cours de la dernière année scolaire, autant que l'absence de nombre de collaborateurs et de lauréats constituait une double raison pour supprimer cette année la fête qui accompagne d'ordinaire la réouverture des cours.

Toutefois, M. Em. Caillol, le dévoué président de cette société philanthropique, n'a pas cru devoir laisser passer cette occasion sans adresser aux élèves réunis une vibrante et patriotique allocution.

Ajoutons, en terminant, que les diplômes et récompenses seront remis aux intéressés sur leur demande, de 1 heure à 3 heures, au siège social, 42, rue Tapis-Vert, où on continue à recevoir les inscriptions pour les cours gratuits.

La Solidarité Nationale

Les Comités de secours

Comité de secours Vauban 114. — Le Comité a l'honneur d'adresser ses chaleureux remercîments aux généreux donateurs et à nouveau à MM. Aman-Vigié, Paret et Cie, Mme Paul Franc, MM. Domergue, pour la troisième liste. La Société musicale la « Lyre Provençale », ainsi que Mlle Fouque, directrice de l'Ecole maternelle du boulevard Vauban, 114. La distribution des bons de lait qui a été suspendue, reprendra à nouveau dimanche prochain. Le Comit éadresse un dernier appel aux âmes charitables, propriétaires, commerçants et industriels, de bien vouloir faire parvenir leur obole en faveur des familles nécessiteuses, surtout si nombreuses du quartier Vauban.

Les dons sont reçus au siège du Comité, Bar Cordeau, boulevard Vauban, à l'Ecole maternelle, chez M. Garoutte, épicier, rue de la Guadeloupe, M. Léopold, boulevard Vauban, et M. Pierre Cairello, trésorier, boulevard Vauban. Ce soir è 7 heures, réunion du Comit éà l'Ecole maternelle : entrée rue Pointe-à-Pitre. 9.

Les Crottes. — Le Comité de secours des Crottes porte à la connaissance des généreux donateurs qu'une distribution a été faite par les soins du Comité le dimanche 25 octobre, de 9 heures à midi dans le local du Bar Rosingana, à toutes les familles nécessiteuses qui en avaient fait la demande, et que l'enquête avait démontré qu'il y avait lieu de les secourir.

Grâce aux dons reçus par le Comité, on a pu donner à 80 familles dix bons d'alimentation à 0.50 pièce, ainsi qu'un demi-litre d'huile, un morceau de savon (marque Le Pigeon) de 500 grammes, et 250 grammes de Végétaline de l'usine Rocca-Tassy et de Roux à chacune. Le Comité de secours des Crottes se fait l'interprète de toutes ces familles malheureuses auprès de tous ceux qui ont pris à cœur notre premier appel de fonds en répondant par un geste en espèces pour contribuer à soulager les misères des événements actuels ses meilleurs remerciements et leurs profondes salutations. Une deuxième distribution aura lieu dans quelque temps.

8e canton. — Le Comité d'assistance et de solidarité du 8e canton remercie les généreux donateurs qui ont envoyé des vêtements neufs ou usagés pour les familles nécessiteuses du canton, fait un nouvel appel à toutes les personnes susceptibles de lui faire des dons dans le même but charitable.

Les paquets sont reçus au siège du Comité, 30 b, boulevard Chave, tous les jours de 9 à 11 heures et de 3 à 4 heures. La distribution commencera au début de novembre.

Harmonie de l'Estaque (Secours aux blessés). — Le Conseil d'administration est heureux de faire connaître aux sociétaires que sept de leurs collègues mobilisés, blessés sur le champ de bataille : MM. Arnoux, Aubert, Beau frères, Besse, Guiramand, Ourgaud ont pu être secourus efficacement, grâce aux résultats satisfaisants produits par la liste de souscription ouverte à cet effet, au siège de la Société. Afin de lui permettre d'achever au mieux son entreprise de soulagement envers ces chers et malheureux blessés, il espère que les sociétaires retardataires se feront un devoir de s'inscrire au plus tôt sur cette liste.

LES EXAMENS

FACULTE DES SCIENCES DE MARSEILLE

Baccalauréat, 1re partie (Sciences, langues vivantes).

Sont admis :

M. Mussio (bien).

MM. Gauvain, Guetschel, Guion, Lesbroc, Lieutard, Perrissoud, Casanova, Mlle Tarassoff (assez bien).

MM. Alphonse, Archambault, Bancel, Bassac, Bellon, Bernard, Blanc, Bondil, Candau, Cervoni, Chanony, Chapiron, Mlle Chouquet, MM. Cornet, Daniel, Doda, Dominichetti, Duleau, Freynet, Granier, Gras, Guillou, Isnard, Jaubert, Jay, Julien, Lagnier, Laucagne, Laurens, Lemoël, Mallet, Marcel, Marietta, Massot, Maurel, Michaud, Muracciole, Nguyen-van-Cau, Niermans, Ninck, Nouvel, Pascal, Pellicot, Mlle Peyre, MM. Peyrano, Picq, Raimond, Restout, Reymond, Reynaud, Rougier, Ruas, Sicard, Siméon, Sollacaro, Testas, Thomas, Timotei-Côme, Tournier, Viala (passable).

2e partie (mathématiques).

M. Broust (bien).

MM. Bosan, Calvet, Coste Joseph, Cousin, Demaret, Diez, Font, Garcin André, Long, Paul, Vaillant (assez bien).

MM. Ambanopulo, Auréglia, Badelon, Barrère, Barlatier, Bel, Bonafos, de Bovis, Bulgheroni, Coulon, Daumas, Fouchard-Milon, Garcin Eugène, Goujon, Jean, Liron, Merle, Nick, Petit, Prat, Quénot, Rapaire, Saint Antonin, Tordo, Vulliez (passable).

Dans la première quinzaine d'octobre, la Faculté a admis en session de jurys permanents :

1re partie (Sciences, langues vivantes) :

M. Villard (passable).

2e partie (mathématiques) :

MM. Bessot de Lamotte, des Isnards, de Demandols-Dedons, Berlier de Vauplane (passable).

La session est close.

Chronique d'Aix

Allocations militaires. — Le percepteur d'Aix prévient les titulaires des allocations militaires qu'à la suite de nombreuses réclamations du public et pour lui donner satisfaction en lui évitant une perte de temps et un encombrement des bureaux, les paiements auront lieu aux dates suivantes :

Canton Nord : A la Mairie (recette municipale), le mercredi 28 octobre, du numéro 1 au numéro 239 ; le jeudi 29 octobre, du numéro 1 A au numéro 209 A ; le vendredi 30 octobre, du numéro 1 B au numéro 97 B, et du numéro 539 au numéro 691.

Canton Sud : A la perception, rue du Quatre-Septembre, 2 : le mercredi 28 octobre, du numéro 1 au numéro 200 ; le jeudi 29 octobre, du numéro 201 au numéro 400 ; le vendredi 30 octobre, du numéro 401 au numéro 540.

Union des Femmes de France. — La présidente et les membres de l'Union des Femmes de France adressent leurs remerciements au jury de la dernière session d'assises. Une somme de soixante-quinze francs a été attribuée à cette société sur le montant de la collecte que les membres de ce jury avaient faite entre eux.

Bourse de Bordeaux du 27 Octobre

3 % 75.50 ; 3 % amortissable, 81. — Etat 4 % 1913, 445. — Chine 5 % 1913, 410. — Egypte unifiée, 89. — Extérieure, 81.01. — Maroc 5 % 1910, 475. — Bons Japon 5 % 1913, 470. — Russe consolidé 1901, 63 ; 1906, 92.50 et 93 ; 1909, 85. — Nord Donetz 4 1/2, 445. — Russe 1914 libéré 88 et 87.75. — Comptoir d'Escompte, 799. — Panama, 102.50. — Briansk privilégiée, 305. — Saragosse, 390. — Rio-Tinto, 1373. — Est 3 %, 380. — Lyon fusion 3 %, 400 ; nouveau 3 %, 379. — Midi 3 % ancien, 401. — Orléans 3 % 1884, 378. — Ouest 3 %, 400. — Ville de Paris 1875, 461 ; 1892, 305 ; quarts, 80 ; 1898, 324 ; quarts, 75 ; 1905 quarts, 70 ; 1899, 311 ; 1910 quarts, 70 ; 1912, 212. — Communales 1879, 409 ; 1891, 301 ; 1912 libéré, 205 ; 1906, 397. — Foncières 1879, 445 ; 1913 3 1/2 libérées,3 ; non libérées, 416. — Saragosse 3 %, 320.

Bourse de Marseille du 27 Octobre

3 % au porteur, petites coupures, 75.50 ; coup. 100, 75.50 ; coup. 200, 75.25 ; coup. 300, 75.25. — 3 1/2 % Amortissable, tout payé, 85. — Russie consolidé 4 % (1re et 2e séries) coup.) 20 fr. de rente, 79.05 ; 5 % 1906, 91.50 ; 4 1/2 % 1909, 83. — Comptoir National d'Escompte de Paris, 790. — Panama à lots, 100. — Rio-Tinto, 1350. — Marseille 1877 3 %, 410. — Société Marseille de Crédit industriel et de dépôts, act. lib., 565. — Embarcations de Servitude, 65. — Raffineries de Sucre Saint-Louis, 1065. — Gaz et Electricité de Marseille, 500. — Afrique Occidentale Française, 1065. — Brasseries de la Méditerranée, 340. — Fournier, 9?. — Paris 1871 3 %, 369 ; 1875 4 %, 478 ; 1892 2 1/2 %, 290 ; 1899 2 %, 310 ; 1910 3 %, 305 ; 1912 3 % 75 f. n. v., 215. — Communales 1879 2.60 %, 390. — Foncières 1879 3 %, 445 ; 1885 2.60 %, 350 ; cinq., 75 ; Communales 1892 2.60 %, 320. — Foncières 1895 2.80 %, 358. — Communales 1899 2.60 %, 348. — Foncières 1903 3 %, 405. — Communales 1906 3 %, 406. — Foncières, 1909 3 %, 202 — Communales 1912 3 % lib., 203 ; 75.50 n. v., 194. — Foncières 1913 3 1/2 % lib., 419 ; 295 n. v., 411. — Bône à Guelma 3 %, 360. — Est 3 % nouvelles, 365. — P.-L.-M. 3 % 1852-1855, 370. — Gaz et Electricité de Marseille 4 %, 385. — Messageries Maritimes 3 1/2 %, 375.

Inouï et Merveilleux

Tous nos **COMPLETS sur mesure** avec essayage et devants incassables.

PRIX UNIQUE : 42 fr.

A l'Inouï Tailleur — MARSEILLE — Rue Colbert 16. Rue St-Ferréol, 60. Bd de la Madeleine, 37

AVIGNON, TOULON, CETTE, BEZIERS, MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE

606 et le **néo-606** guérissent **la syphilis** et sont appliqués à Marseille, à l'**Institut Sérothérapique de France**, 56, *allées de Meilhan*. **Voies urinaires, Maladies des Femmes.** Cons. de 10 à midi et de 3 à 7 h. Dimanche de 10 h. midi.

DRAPEAUX

DE TOUTES LES PUISSANCES

Vente en GROS et DÉTAIL

AU GRAND St-MICHEL

40, rue des Minimes

ETAT-CIVIL

NAISSANCES du 27 octobre 1914. — Rocchetti Hélène, rue Ganderie, 9. — Buries Annonciade, rue Saint-Suffren, 8. — Rebuffel Marie, boulevard National, 228. — Guetat Ernest, boulevard de la Thèse, 4. — Michel Marguerite, avenue Capelette, 149. — Candotti Honoré, Chemin Roucas-Blanc, 70. — Della Corte Jean, rue Cherchell, 2. — Aumagy André, boulevard National, 162. — Gachassin Henri, rue Larrey, 27. — Ulrich Marie, rue Reinard, 67. — Merciadri Maurice, Montredon. — Andrucci Joseph traverse des Hugolins, 10. — Rossi Blanche, rue Cas, 2. — Savini Charles, Saint-André. — Clément Joseph, rue Cherchell, 70. — Escudier Clément, rue Clary, 25. — Nostriano Dominique, quai du Port, 118. — Falciani Louise, rue Nègrel, 18. — Ruggieri Madeleine, rue Caisserie, 26. — Rochans Jean, boulevard des Alpes, 3. — Messy Jean, rue Ambroise-Paré, 9. — Pelegrino Marie, traverse Commandant, 8. — Bonetti Marie, Saint-Marcel. — Gontier Marcel, Merlan.

Total : 31 naissances, dont 7 illégitimes.

DECES du 27 octobre 1914. — Barco Jean-Baptiste, 69 ans, rue du Terras, 8. — Cichero François, 72 ans, traverse Fouque, 10. — Carré Ernest, 55 ans, Pont-de-Vivaux. — Devilleneuve Cyprien, 7 mois, Saint-Louis. — Zanobi Marie, 62 ans, rue Basse-Ferrari, 7. — Crota Emile, 7 mois, impasse de l'Aube, 1. — Marin Alexandre, 43 ans, rue République, 27. — Moullet André, 83 ans, rue Labry. — Blanchetta Marcel, 1 mois et demi, avenue Capelette, 142 A. — Mavy Jean, 10 mois, rue Hoche, 22. — Crespin Alphonse, 68 ans, Sainte-Marthe. — Hadjiad Moïse, 4 mois, rue de l'Arc, 6. — Romieu Marie, 68 ans, rue Jaubert, 16. — Filippone Paul, 79 ans, rue Désirée, 3. — Pianne Antoine, 62 ans, l'Estaque-Gare. — Asperty Marie, 9 mois, rue de la Darse, 7. — Allard Jean, 64 ans, boulevard Guigou, 77.

Total : 20 décès, dont 6 enfants, plus 1 mort-né.

Tribune du Travail

On demande des ouvriers pour le cousu main et le montage des talons, pour chaussures militaires, chez Féraud, 74, rue Longue-des-Capucins.

On demande de bons ouvriers cordonniers pour l'article fafiot, quart-talon. Tarif augmenté, travail assuré. S'adresser rue Sainte, 62, salle 83, au 1er étage.

Bon placier visitant épiceries est demandé pour placement de beurre frais. S'adresser M. de Balzan, 5, rue Neuve-Saint-Martin, 2e étage, de 8 h. à 10 h.

Ouvriers cordonniers capables pour l'article fafiot, baraquette, cloué, demandés de suite chez M. Maurin, quai du Canal, 30.

On demande un apprenti, pâtisserie Collet, à Mazargues.

Demoiselle au courant commerce, café ou restaurant demande emploi. S'adresser bar Breton, quai de la Tourette.

On demande de bons ouvriers cordonniers pour le finissage, travail à la maison, chez M. J. Payan, 43, rue d'Aix (dans le domaine).

BOURSE DU TRAVAIL. — On demande : 1 ouvrier photographe retoucheur pour le dehors, se présenter de 10 h. à 11 h. du matin ; cordonnier pour le cousu et la commande, bien capable ; cordonnier pour le cloué ; demi-ouvrier cordonnier, de 17 à 18 ans, fort ; ouvriers teinturiers pour Alger et 1 teinturier pour un département limithrophe ; ouvrières pour caleçons, travail à emporter ; ouvrières rabateuses ; ouvrières brodeuses ; ouvrières lingères ; apprentie tailleuse ; demi-ouvrière et apprentie pantalonnières. — S'adresser Bourse du Travail, rue de l'Académie.

BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE

Les **BONS DE LA DEFENSE NATIONALE**, émis en vertu du décret du 13 septembre 1914, sont de **CENT** francs, **CINQ CENTS** francs, ou **MILLE** francs. (Exceptionnellement ils peuvent être de **DIX MILLE** francs).

Ces bons sont délivrés à échéance de **trois** mois, **six** mois, ou **un an**, au choix des souscripteurs.

Ils seront admis **avec droit de préférence**, jusqu'à concurrence de leur montant pour la libération des souscriptions aux futurs emprunts.

Les **BONS DE LA DEFENSE NATIONALE portent intérêt à 5** o/o. Les intérêts sont payés par anticipation et viennent ainsi en déduction des versements, conformément au tableau ci-après :

MONTANT, ECHEANCE DES BONS ET SOMMES A VERSER :

Montant	Echéance	A verser
100 fr.	à 3 mois	98.75
	à 6 mois	97.50
	à un an.	95 »
500 fr.	à 3 mois	493.75
	à 6 mois	487.50
	à un an.	475 »
1.000 fr.	à 3 mois	987.50
	à 6 mois	975 »
	à un an.	950 »

L'intérêt net des Bons est donc de près de 5 1/2 %

La terrible crise nationale que nous traversons exige toutes les bonnes volontés, tous les dévouements. Il est du devoir de la Défense Nationale, en organisant la victoire, de faire appel aux capitaux ; ceux-ci sont un élément nécessaire et considérable pour le succès final et certain de nos armées. Tout Français aura à cœur de contribuer à assurer le succès de cette souscription nationale.

On souscrit à la TRESORERIE GENERALE, à Marseille

AVIS aux MERES de FAMILLE

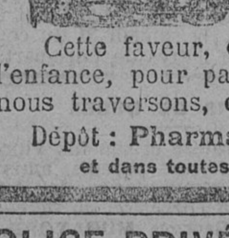

La **FECULE GIDET Lacto-Phosphatée**, la meilleure de toutes les farines pour l'alimentation de l'enfance, sera vendue pendant toute la durée de la guerre **0 fr. 60** la boite de 300 grammes au lieu de **1 fr. 25**.

Cette faveur, due à la générosité d'une personne protectrice de l'enfance, pour parer aux difficultés des circonstances pénibles que nous traversons, cessera avec les hostilités.

Dépôt : Pharmacie **DIANOUX**, Gd Chemin d'Aix, 30 — Marseille

et dans toutes les Pharmacies, Drogueries et Maisons d'Alimentation

POLICE PRIVÉE seule maison de 1er ord., 14e année, **78, rue Saint-Ferréol.**

2e AVIS Mme Michel a vendu son magasin de volailles, lapins, rue de la Palud, 79. Opposit. à 10 jours Suspène, 23, cours Belsunce.

CONSULTATION 2 fr. **Just,** défenseur, r. St-Ferréol, 46.

LAITIERS L. Lustre, av. d'Arenc, arrivera après-demain avec un convoi de vaches de Morteau.

VENTE pommes de terre nouvelles à 2 fr. les 25 k., emballage gratuit, rue Marchetti, 3, derrière Cathédrale.

ON DEM. dames et messieurs p. travaux militaires à domicile. Gain 2 à 5 fr. par jour. S'ad. **Amineau**, rue Colbert, 22, Marseille.

Ventes ou Achats de Fonds de Commerce

Les extraits ou avis de vente ou cessions de fonds de commerce peuvent être insérés en conformité de la loi du 17 mars 1909 *dans* le journal

LE PETIT PROVENÇAL

aux conditions de son tarif local ordinaire.

La loi stipule (article 3) que la publication doit être faite à la diligence de l'acquéreur **dans la quinzaine de la date de la signature de l'acte.** Cette publication **devra être renouvelée** du 8e au 15e jour après la première insertion.

L'extrait ou avis contiendra : la date de l'acte, les noms, prénoms et domiciles de l'ancien et du nouveau propriétaire, la nature et le siège du fonds, l'indication du délai fixé pour les oppositions et une élection de domicile dans le ressort du tribunal.

DOMAINES-TOULON

Le mardi 3 novembre 1914, à 9 h. du matin, dans la salle de vente, au Port-Marchand,

VENTE

de **766 fûts à vin** dits transports demi-muids et de **7 futailles diverses** provenant des subsistances de la Marine.

Pour Militaires

ADRESSES PEINTES SUR TOILE SPÉCIALE pour l'envoi des **COLIS POSTAUX**

MAISTRE, place Préfecture, 1

GAIN MENSUEL assuré par éditeur parisien à toute pers., hom. ou dame, pouvant reprod. rapid. au pastel ou aquarelle suj. div. F. off. p. lett. à M. Mossé, hôtel Moderne, à Marseille, qui convoquera.

La vie ou la mort coule dans nos veines selon que notre sang est pur ou impur

VICES DU SANG

GUERIS par le

DÉPURATIF ALLEN

Essence composée de Salsepareille rouge iodurée

Hommes ! - Femmes !

Cette essence est le dépuratif le plus énergique que l'on connaisse, c'est la lessive du sang et des humeurs dont elle expulse les vices et les impuretés.

Elle est recommandée par les sommités médicales pour combattre l'état morbide du sang dans les cas d'eczéma, syphilis, humeurs, maladies de la peau, dartres, boutons et plaies de mauvaise nature provenant d'une altération accidentelle ou héréditaire du sang.

Cette essence est composée avec les sucs concentrés de plantes les plus dépuratives et ceux de la salsepareille rouge de Honduras.

Elle est dix fois plus énergique que le sirop de salsepareille et bien supérieure à tous les dépuratifs connus.

Au Retour d'Age ou âge critique. Le **Dépuratif Allen** est le seul remède souverain pour combattre les maladies de la femme. A ce moment, le sang n'ayant plus sa libre circulation, comme tout liquide stagnant, se corrompt et engendre des principes morbides, germes d'une foule de maladies, telles que : les kystes, les tumeurs, les cancers, les fibromes, les phlébites, les varices, les troubles nerveux, l'obésité, les ovarites, les rougeurs du nez et du visage, les hémorroïdes, etc.

Dans ces cas, le **Dépuratif Allen** est à la fois curatif et préservatif, car il guérit toutes les années des milliers de malades à qui il évite les terribles conséquences des opérations souvent mortelles et toujours douloureuses.

Le flacon de 1/2 litre, **5 fr.** — 6 flacons, **26 fr.** *(Expédition contre mandat-poste)*

Dépôt général : DIANOUX, pharmacien, Grand Chemin d'Aix, 30, MARSEILLE

DEPOTS : Phie du Serpent, rue Tapis-Vert. — TOULON : Phies Chabre, Gorlier, Vedel. — AIX : Phie Dou. — ARLES : Phie Maurel. — AVIGNON : Phie Marie et Rolland. — LA CIOTAT : Phie Barrière. — CANNES : Phie Antoni. — NIMES : Phie Favre. — NICE : Phie Rostagni. — ALAIS : Phie Bonnaure, et toutes les bonnes pharmacies.

ALGOR Nouvelles Lampes Electriques

Progrès considérable. — Economie réelle. Solidité parfaite. — Durée garantie 1.000 heures

ESSAYEZ et COMPAREZ

En vente chez les principaux électriciens et chez l'agent **L. ISNARD.** — 14, rue Saint-Jacques, Marseille

SIROP INFANTILE GIMIÉ contre **CONSTIPATION, VERS, CONVULSIONS, TOUX, CROUTES de LAIT, RASQUETTES, GLAIRES, MUGUET.** En vente partout. Dépôt : Phie MEILHAN, 8, al. Meilhan. Se méfier des imitations

RÉTRÉCISSEMENTS - ÉCOULEMENTS guéris par l'**ELECTRICITE, Institut, 26, cours Pierre-Puget**

Mont-de-Piété de Marseille 25, rue du Petit-Saint-Jean

EMISSION de bons de caisse à échéance d'un an, rapportant 5 % net de tout impôt. Ces placements sont reçus à partir de 500 fr. Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction.

VARICES Bas élastiques lavables, prix mod. Signoret, bandagiste, rue d'Aubagne, 26, au 1er, Marseille.

CHAMBRES meublées indépendantes pour hommes à louer. S'adresser boulevard Notre-Dame, 11, à la droguerie.

VIEUX JOURNAUX Pour Pliage et Emballage **A VENDRE** S'adresser Bureau du Journal

A VENDRE mobilier complet, 75, rue Sénac.

Mme DELOR, DE PARIS prof. sciences divinatoires, délai 8 j. p. réalité, consult., réussit tout. 12, r. de la Palud, au 2e ét. Pas confondre.

Appartements Meublés CHAMBRES & CUISINES 46, rue Fortia

RICHE OCCASION chambre, salle à manger, noyer, prix sacrifié, rue Breteuil, 108.

A LOUER chambre meub. à pers. très sér. plein centre. Ecrire p. r. Capucines, billet tram 50.667.

COMPTABLE DIPLOME de Paris désirerait occuper un emploi pendant la durée de la guerre, bonnes références. Ecrire J. G., poste restante Corderie.

PERDU BROCHE BARRETTE trois perles et diamants. Rapp. contre récomp. Fabre, 130, bd Longchamp.

Le gérant : VICTOR HEYRIES.

Imp. et Stér. du Petit Provençal, rue de la Darse, 75.